LA LIBERTÉ

Depuis 1913

VOL. 104 N° 24
27 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

Vous ne le lirez pas ailleurs!

BE SEXY READ FRENCH

ET SUR LA-LIBERTE.CA

- DES PHOTOS DU GALA DU HOMARD
- DES PHOTOS ET VIDÉOS DU CENTRE DE RECYCLAGE
- ET BIEN D'AUTRES EXCLUSIVITÉS ENCORE.

DOSSIER

IL Y A DE L'OR DANS NOS ORDURES

À LIRE EN PAGES 8-9.

photos : Barbara Gorrand

Tadens Mpwene et *La Liberté* vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.



NELSON AU MANITOBA

Ils sont là !

Salut vous deux !

Allô Coloc !

Hey ! T'es-tu venu en auto ?

Ouais, je me suis garé sur le parking du Sportex.

Parking... C'est drôle. Vous utilisez tellement d'anglicismes vous les Français.

Hum, tu peux parler toi, non ? Figurer, graduer, faire sûr, prendre une marche !

Hé ! Pardon monsieur le Français de France !!

Hé, mais calmez-vous ! Ce n'est pas grave non ?

Je suis désoleé. C'est un sujet sensible.

Pourquoi on s'arrête toujours sur nos différences ? Plutôt que sur nos points communs ?

Oui, c'est bien vrai ça.

Au fond, on parle la même langue. Le principal c'est de se comprendre.

33

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi





Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



3 VOIX À LA TROIS



Les incohérences grandissantes de Brian Pallister

Durant la campagne électorale de 2016, Brian Pallister a présenté un programme impossible à réaliser : éponger un déficit qui approchait le milliard de dollars et réduire la taxe de vente de 8 % à 7 % sans couper les services de première ligne.

Ce programme n'a toujours été qu'une fantaisie. Aujourd'hui, le Premier ministre opte pour une réduction des services. Malgré ses promesses électorales, il refuse de publier un rapport sur les services de santé préparé par la firme KPMG au coût de 740 000 $. Il a ordonné des coupures aux budgets des offices régionaux de la santé. Le 13 septembre, il a évoqué la possibilité d'une taxe santé qui serait basée sur les revenus des contribuables. Il blâme le gouvernement fédéral qui, bien avant l'élection de M. Pallister, avait annoncé que ses contributions augmenteraient de 3 % au lieu des 6 % qui étaient accordés auparavant.

Le gouvernement a aussi concocté un sondage public truffé de demi-vérités et de faux choix. Le Premier ministre affirme incongrûment que la décision d'imposer une taxe santé ne sera pas basée sur les résultats du sondage. Il reconnaît qu'une taxe santé constituerait une augmentation des impôts, mais il prétend qu'il ne serait pas tenu d'organiser un référendum pour autoriser cette mesure.

Pourtant, durant toute la campagne électorale de 2016, M. Pallister a dénoncé la décision de l'ancien gouvernement néo-démocrate d'augmenter la taxe de vente sans approbation référendaire. Aujourd'hui, au milieu de toutes ses contradictions, il se place dans la position qu'il dénonçait l'an dernier. Ce comportement cynique ne contribue aucunement à la crédibilité de son gouvernement.





La planche de salut de Brian Pallister

Brian Pallister l'a échappé belle. Il avait promis de réduire les dépenses gouvernementales sans pour autant réduire les services offerts directement à la population. Or en mars dernier le ministre de la Santé ordonnait aux Offices régionaux de la santé de réduire substantiellement leurs dépenses. L'Office régional de la santé de Winnipeg, à lui seul, doit réduire son budget de dépenses cette année d'environ 83 millions $. Or des coupures de cette envergure ne peuvent s'effectuer qu'en sabrant dans les services, ce que l'ORSW a fait. Et voilà que M. Pallister va plus loin : il parle maintenant d'introduire une prime à la santé, donc en fait une nouvelle taxe majeure.

Entre-temps, de l'autre côté de la rue, les néo-démocrates se dotaient d'un nouveau chef. La débâcle des dernières années au sein du NPD a décimé son leadership, avec comme résultat que ce parti avait très peu de choix la semaine dernière. Le parti a finalement choisi un chef, en la personne de Wab Kinew, qui est destiné à l'échec. Avec un casier judiciaire déjà difficile à avaler par les membres d'un parti politique, voilà que de nouvelles révélations sur son passé continuent à s'accumuler depuis son élection. Et tout cela alors que les néo-démocrates devraient être les premiers sur les barricades dans la lutte contre les coupures et la nouvelle taxe de M. Pallister.

Un cadeau du ciel, qui donne des années aux progressistes-conservateurs pour ajuster leur tir et atteindre leurs objectifs fiscaux.





Les retombées de promesses électorales opportunistes

Près de deux ans suivant l'assermentation du gouvernement Trudeau, la confusion règne toujours au sujet du remplacement des avions CF-18. Le F-35 demeure-t-il dans la course? On ne le sait pas. Y aura-t-il achat de 18 Super Hornets comme mesure intérimaire?

Les réponses se font attendre. La confusion est le résultat d'une promesse opportuniste de Justin Trudeau durant la dernière campagne électorale d'exclure de la compétition l'avion proposé par les conservateurs. Le gouvernement semble davantage motivé par le désir de faire croire au respect d'une promesse électorale.

Que de fois avons-nous été témoins de gouvernements agissant à l'encontre de l'intérêt public, et bernés par une promesse électorale irréfléchie! Dans l'opposition, Jean Chrétien avait promis d'annuler l'achat d'hélicoptères EH-101 (en remplacement des Sea Kings désuets) sous prétexte qu'il s'agissait « d'une Cadillac ». Une fois au pouvoir, alors que les Sea Kings tombaient du ciel ou restaient cloués au sol, monsieur Chrétien a retardé leur remplacement jusqu'à la fin de son mandat pour ne pas avoir à revenir sur sa promesse.

Un scénario semblable se déroule actuellement au Manitoba. Brian Pallister a promis de réduire la taxe de vente provinciale de 1 % avant la fin de son premier mandat. Or dans l'état actuel des finances provinciales, cela pourra seulement se faire par un accroissement sérieux de la dette provinciale ou une réduction importante des services essentiels. Le gouvernement le sait.

On accuse souvent les politiciens de ne pas respecter leurs engagements. Trop souvent hélas il faudrait plutôt leur reprocher de les tenir.



ÉDITORIAL

PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Le Manitoba n'est pas le Mississippi

L'élection sans appel de Wab Kinew à la tête du NPD est un vote potentiellement historique. Puisque pour la première fois dans l'histoire de la province, un politicien issu d'une Première Nation pourrait diriger le gouvernement du Manitoba.

S'il est vain de spéculer sur les chances de l'ancien rappeur d'accéder un jour à la fonction politique suprême de la Province du Milieu, il est en revanche utile de souligner l'importance de l'éducation dans le parcours de celui dont les parents ont décidé d'inscrire leur enfant au Collège Béliveau. Outre le fait qu'il sait s'exprimer en ojibwé, le chef néo, sitôt qu'il parle le français, devient *de facto* une figure de proue pour souligner les mérites de l'immersion française et donc du bilinguisme d'adhésion.

Le simple fait que le député de Fort Rouge est qui il est, devrait être compris comme une chance formidable pour la société manitobaine de se regarder dans le miroir.

En effet, les sociologues nous ont appris voilà bien longtemps que dans un groupe de population donné, un racisme s'installe au-delà d'un tout petit pourcentage de gens considérés comme culturellement différents. Un besoin quasi instinctif de rejeter l'autre s'impose. L'ignorance étant l'un des fardeaux qui mine toute société, il s'ensuit un racisme latent, puisqu'environ 11 % d'Autochtones (Premières Nations, Métis, Inuit) vivent à Winnipeg.

Mais ce racisme, autrement dit ce besoin de ségrégation qui ne veut pas dire son nom, est le fait d'individus. L'odieux phénomène n'est pas dû à des politiques légitimées par le pouvoir politique. Le Manitoba n'est pas le Mississippi. Chez nos voisins du Sud, le Mississippi, avec ses trois millions d'habitants, possède la double distinction de passer pour l'État le plus raciste aux États-Unis et d'être celui dont l'économie est la moins performante des 50 États.

Une réalité qui prend sa source dans l'évidence que le Mississippi pratique le racisme d'État. Les Mississippiens sont encore prisonniers de leur histoire, comme le met en lumière une poursuite contre l'État de parents Noirs qui veulent obtenir une éducation de qualité pour leurs enfants. (1)

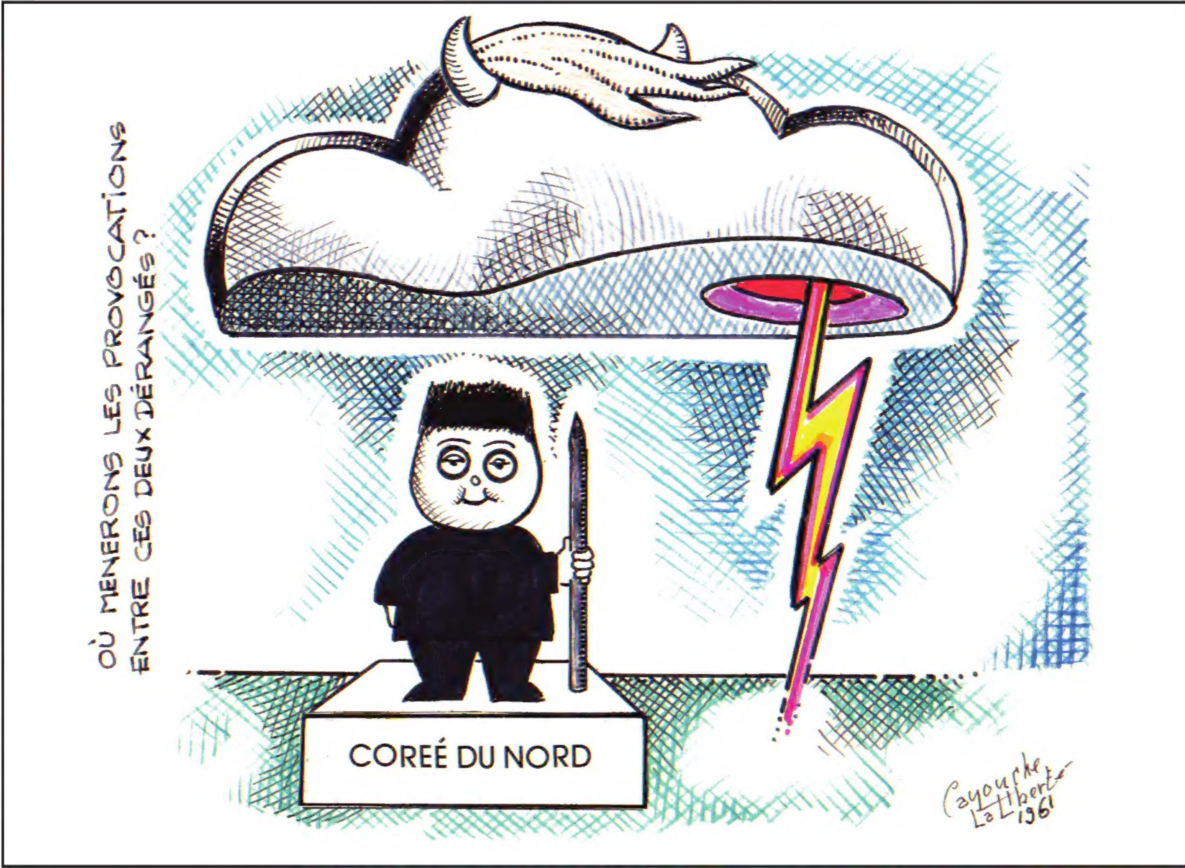
Les plaignants font valoir que le Mississippi est en contravention du *Readmission Act* de 1869, imposé aux perdants de la guerre de Sécession. Cette loi fédérale exigeait, entre autres, un système uniforme d'écoles publiques. Mais à la première occasion, c'est-à-dire en 1890, lorsqu'une majorité ouvertement raciste a pris le pouvoir, le *Readmission Act* a été amendé pour empêcher les Noirs d'obtenir une éducation à la hauteur. Avec pour résultat de consolider la ségrégation. (2)

La décision en 1954 de la Cour suprême des États-Unis de déclarer illégale la ségrégation dans les écoles du Mississippi n'a rien changé sur le plan de la qualité de l'éducation. Pour une raison simple : les écoles sont financées par l'État, mais surtout par les impôts locaux du district où se trouvent les établissements scolaires. Et dans les districts scolaires à forte majorité Noire, à cause de la pauvreté, les écoles sont très sous-financées. La piètre qualité de l'instruction a pour conséquence directe d'exclure la grande majorité des Noirs de la vie politique.

Le NPD se cherche de nouveaux axes politiques pour séduire l'électorat. Sous le leadership de Wab Kinew, faire de l'éducation une priorité aurait le mérite d'être éminemment crédible.

(1) Voir *The Guardian*, édition en ligne du 27 août 2017. La poursuite contre l'État du Mississippi a été initiée par des parents de la ville de Madison.

(2) La coïncidence historique mérite d'être soulignée : c'est aussi en 1890 que les orangistes anti-catholiques et anti-français ont coupé les ailes au bilinguisme manitobain en votant le *Official Language Act*, qui faisait de l'anglais la seule langue officielle du Manitoba.



À VOUS LA PAROLE

ANALYSE DES PROPOSITIONS sur la SFM parues dans *La Liberté* de la semaine dernière

Madame la rédactrice,

C'est à titre personnel que je souhaite réagir à la publication des propositions qui seront amenées à l'AGA de la Société de la francophonie manitobaine et qui ont été publiées dans ***La Liberté*** du 20 septembre en page 10.

Tout d'abord, je crois qu'il est tout à fait légitime d'ajouter la petite enfance par le biais de la Fédération des parents du Manitoba à la table de la SFM, ce qui est l'objet de la Proposition #1.

Je ne suis pas non plus surpris de la proposition #4. En ce qui concerne l'avenir de Presse-Ouest Ltée, la société éditrice de *La Liberté*, je veux croire que le conseil d'administration qui sera élu le 12 octobre prochain aurait de toute façon bel et bien consulté les membres de la SFM. J'imagine même que le CA émettra une recommandation à l'assemblée après avoir examiné le dossier.

Remémorons nous la Proposition #2 qui sera présentée à l'AGA :

Que le conseil des organismes francophones, composé des organismes membres identifiés à la fin de ce dit document, soit nommé le Comité directeur de la mise en œuvre du PSC afin d'assurer l'intégration, et l'actualisation des axes stratégiques par les organismes et groupes qui collaborent auprès des différentes clientèles et secteurs représentant la communauté de la francophonie manitobaine, ceci afin d'atteindre les objectifs visés qui se retrouvent dans le PSC.

Et, conséquemment, l'article 3.1 i) se lirait comme suit :

i) En collaboration avec le Comité directeur de la mise en œuvre du PSC, assumer la responsabilité de tout plan stratégique de la francophonie manitobaine et y assurer sa mise en œuvre

À ma connaissance, le Conseil des organismes n'est pas une entité indépendante avec un statut légal. Il a plutôt été voulu par le CA de la SFM. Il est de fait un comité établi par le CA de la SFM pour justement l'appuyer, ainsi que son personnel afin d'« assurer la mise en œuvre du plan stratégique communautaire ».

Déjà l'article 13.2 du règlement administratif adopté à l'Assemblée générale extraordinaire du 13 mai dernier prévoit que :

13.2 Comités spéciaux

L'assemblée générale et le conseil d'administration sont tous deux habilités à établir des comités spéciaux ou des groupes de travail à des fins précises.

Donc, quand on souhaite que le Conseil des organismes « soit nommé le Comité directeur de la mise en œuvre du PSC », on oublie que ce comité n'a pas de statut légal indépendant. Il faudrait plutôt nommer les individus qui forment ce comité et préciser si ces personnes devraient être nommées par le CA ou l'assemblée générale en conformité avec le règlement administratif.

Ce qui veut dire que si l'on veut que ce soit l'assemblée générale qui établisse ce comité, ce que nous pourrions être portés à croire étant donné qu'on apporte ceci à l'assemblée générale, il faudrait que ce soit l'assemblée générale qui précise le mandat de ce comité. De plus, il faudrait toujours retourner à l'assemblée générale pour, par exemple, ajouter ou enlever une personne à ce comité ou encore changer quelque peu le mandat de ce comité.

Par conséquent, si la proposition est adoptée telle que publiée le 20 septembre dans *La Liberté*, à mon avis ce ne serait donc pas clair à qui devrait répondre ce comité directeur : à l'assemblée générale ou bien au CA de la SFM? De plus, il ne serait pas clair non plus si la responsabilité ultime du plan stratégique communautaire (PSC) relèverait du CA ou du comité directeur.

Toutefois, je ne prône pas l'incorporation du Conseil des organismes. Nous risquerions alors d'avoir deux organismes avec un mandat semblable et en compétition l'un avec l'autre. D'ailleurs, le Comité de refonte a voulu reconnaître l'importance des organismes en question. C'est pourquoi il a recommandé qu'ils soient représentés au sein même du conseil d'administration de la SFM.

Cette proposition #2 a-t-elle été avancée parce qu'on croit que ce Conseil des organismes ou comité directeur a été mis de côté par le règlement présent?

Je tiens à préciser que ce n'est pas du tout le cas.

Le CA de la SFM, tel qu'indiqué plus haut, demeure en effet « habilité à établir des comités spéciaux ou des groupes de travail à des fins précises ». C'est ce que le CA de la SFM a fait et peut continuer de faire pour l'appuyer à la mise en œuvre du plan stratégique communautaire.

Quant à la Proposition #3 qui se lit comme suit :

Il est proposé que le point 8.1 b) Assemblée générale annuelle et Forum de la francophonie manitobaine soit modifié comme suit :

"L'assemblée générale annuelle sera précédée d'un Forum de la francophonie manitobaine. Ce forum sera ouvert à tous nos membres. Les membres institutionnels, les membres organisationnels de clientèles spécifiques et les membres organisationnels sectoriels, en collaboration avec le comité directeur de la mise en œuvre du Plan stratégique communautaire, feront circuler un rapport écrit faisant part de leurs efforts et contributions à la réalisation du plan stratégique communautaire de la francophonie du Manitoba en vigueur. Ils feront aussi part à l'assemblée des points saillants de leur rapport et répondront aux questions des participants.

Ces rapports annuels seront mis à la disposition des membres en règle quatorze (14) jours avant la date du Forum de la francophonie manitobain. Le format papier sera disponible au bureau de la Société. La version numérique sera envoyée par courriel à tout membre en règle qui en fera la demande.

Mes commentaires sur la proposition #2 s'appliquent aussi pour cette proposition.

De plus, comment les membres institutionnels, les membres organisationnels de clientèles spécifiques et les membres organisationnels sectoriels pourront-ils travailler « en collaboration avec le comité directeur de la mise en œuvre du Plan stratégique communautaire» si ce comité, qui comprend plus de 30 directeurs généraux, n'a pas de statut légal et n'a pas de personnel ou de budget?

À mon avis, il faut que ce travail relève de la SFM. Elle pourra y affecter du personnel et autres ressources selon les besoins. Encore une fois le CA de la SFM qui est « habilité à établir des comités spéciaux ou des groupes de travail à des fins précises » pourra établir un tel comité pour l'appuyer.

Je doute toutefois de l'efficacité d'un comité de plus de 30 personnes pour voir à la logistique d'un forum. D'ailleurs ces quelque 30 personnes, qui sont pour la plupart des directeurs généraux souvent très occupés, voudront certes plutôt consacrer leurs énergies à collaborer avec la SFM à la réalisation du plan stratégique communautaire.

Raymond Lafond
Membre de la Société
de la francophonie manitobaine
Le 21 septembre 2017

ACTUALITÉS

Saint-Laurent perd le guichet automatique de Caisse Groupe Financier

Une stricte affaire de rentabilité

Malgré une pétition et l'appui de la Municipalité rurale de Saint-Laurent, Caisse Groupe Financier ne renoncera pas à son projet de retirer, dès le 2 octobre, le guichet automatique de sa succursale à Saint-Laurent.



redaction@la-liberte.mb.ca

C'est au début d'août que Marion Furey, une membre de la Caisse de Saint-Laurent, a appris que sa caisse perdait son guichet automatique.

« J'étais estomaquée. Tout le monde se sert de cette machine. Les membres et un grand nombre des 600 résidents du village. Et c'est sans parler des propriétaires de chalets. Surtout que la caisse a des heures d'ouverture très limitées. Du mardi au vendredi, elle ferme à 16 h. Et le samedi, elle est ouverte de 9 h à midi. Pour les personnes qui travaillent à l'extérieur, le guichet automatique est leur seul point de contact avec la caisse.

« En plus, c'est le seul guichet au village qui ne charge pas des frais de services. À la Légion, c'est 1,75 $ par transaction. Au dépanneur local, c'est 2,00 $. Et au restaurant MTT, c'est 1,50 $. Si on veut éviter des frais, il faut rouler 60 km jusqu'à Stonewall, ou encore se rendre à la Caisse d'Élie, qui est à 66 km. C'est ridicule. Et c'est pourquoi j'ai lancé ma pétition. »



Marion Furey : « La Caisse est la seule institution financière à Saint-Laurent. Elle devrait offrir toute la gamme des services. »

photo : Gracieuseté Brigite McDaniels

En trois semaines, Marion Furey a obtenu 332 signatures. Ainsi que les appuis du conseil municipal de Saint-Laurent, du député provincial d'Entre-les-lacs, Derek Johnson, et du Centre récréatif de Saint-Laurent. Le 13 septembre, Marion Furey, en délégation avec la mairesse Cheryl Smith et Louis Allain, un résident francophone de Saint-Laurent, se sont rendus au bureau chef de Caisse Groupe Financier à Saint-Boniface pour présenter la pétition au directeur général, Joël Rondeau.

Joël Rondeau explique le raisonnement qui a conduit la Caisse à vouloir retirer le guichet automatique à Saint-Laurent et à Saint-François-Xavier : « Cet été, nous avons remplacé 19 guichets automatiques qui commençaient à être désuets. Et nous avons évalué le volume des transactions et activités de chaque machine, puisqu'en général, les gens se servent de moins en moins de guichets automatiques. De plus en plus, nos membres font leurs achats avec leur carte de débit ou leur carte de crédit.

« Un guichet automatique coûte en moyenne 30 000 $. La quantité de transactions à Saint-Laurent et à Saint-François-Xavier ne justifiait pas l'installation d'une nouvelle machine. »

Pour sa part, Cheryl Smith estime qu'il s'agit d'une « décision hâtive ». « On a perdu du monde après l'inondation de 2011. Mais les gens reviennent. La communauté commence à reprendre son élan. Des nouveaux commerces ouvrent leurs portes. On aura bientôt des usines de transformation du poisson et une nouvelle épicerie. »

Joël Rondeau assure que « la décision n'a pas été facile ». « On n'aime pas retirer un service. Mais il a fallu trancher la question. Un jour, si Saint-Laurent connaît une grande croissance, il est possible qu'on réévalue nos services et opérations. Mais en ce moment, aucune réévaluation n'est prévue. »

À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Une BD perspicace!

Madame la rédactrice,

Par la présente, je souhaite juste faire un commentaire au sujet de la bande dessinée *Nelson au Manitoba*. Je trouve Tadens Mpwene extrèmement perspicace! Il dit vraiment les choses comme elles le sont. Bravo pour le beau travail et les commentaires sociaux qui mettent les points sur les « i ».

Paulette Desaulniers
Le 20 septembre 2017

La Liberté, vecteur de changement

Madame la rédactrice,

J'aimerais souligner et célébrer certains changements que l'on a pu observer depuis quelques mois à *La Liberté*. D'abord, je crois que le site Web mérite une mention toute spéciale. Le site est maintenant un espace fonctionnel qui regorge de contenu intéressant, facile d'accès et qui se partage aisément. Je crois qu'il contribuera à faire rayonner la province, et à mettre de l'avant des sujets qui concernent tout le monde. De journal centenaire communautaire, à média pertinent et actuel, il va sans dire que le travail en coulisses est monumental. Et parlons-en de ce travail d'équipe. Les dossiers qui sont abordés depuis quelques mois sont enfin variés. On évoque des enjeux de société tels que la question autochtone à l'échelle provinciale et nationale, ainsi que l'exploitation sexuelle, qui sont tous deux des sujets qui ont un réel impact sur notre société. Qui n'a pas déjà marché au centre-ville en se demandant ce qu'il pourrait faire pour contrer la pauvreté et la violence? Qui n'a pas été bouleversé par des récits horribles de traite humaine? Parce que oui, ça arrive chez nous. N'est-ce pas un devoir de citoyen que de s'informer, et de connaître tous les enjeux qui morcellent le tissu social? Je considère désormais *La Liberté* comme un vecteur de changement, et moi, j'en suis fière.

Catherine Dulude
Le 25 septembre 2017

Yves Frenette retrace l'histoire des migrants francophones au Canada

« Nous sommes tous des migrants »

Professeur à l'Université de Saint-Boniface, Yves Frenette anime jusqu'à fin novembre une série de conférences retraçant l'histoire des migrations des communautés francophones au Canada (1). Pour *La Liberté*, il revient sur plusieurs points essentiels de son intervention.



presse1@la-liberte.mb.ca

Titulaire de la Chaire de recherche sur les migrations et transferts des communautés francophones, Yves Frenette déroule chaque mercredi le fil de l'histoire des migrations francophones dans les Amériques du 17e siècle à nos jours. Des conférences ouvertes à tous au Musée canadien pour les droits de la personne, dont voici cinq points à retenir.

1. Une francophonie loin d'être sédentaire

« Contrairement à ce que l'on pense aujourd'hui, les francophones ont toujours été mobiles géographiquement. On a souvent l'image de paysans sédentaires, mais il n'y a rien de plus faux. À chaque génération il y a des gens qui partent. Les francophones au 17e comme au 21e siècle sont très mobiles. On ne peut pas comprendre la naissance de l'évolution des communautés francophones sans tenir compte de cette mobilité. S'il n'y avait pas eu de migrations de la France, du Québec et de la Belgique, il n'y aurait pas de francophones au Manitoba. On a souvent l'impression que les Canadiens sont des sédentaires qui accueillent des migrants, mais c'est une fausse perception. Car nous sommes tous des migrants. Les gens n'ont pas conscience que leurs ancêtres ont été des migrants eux-mêmes. »

2. Les voyageurs de l'Ouest

« Il y a beaucoup de similitudes entre les différents groupes de migrants. Ce qui n'empêche pas que chaque région francophone a ses spécificités. Les francophones de l'Ouest sont d'abord ceux qu'on appelle les voyageurs, venus entre 1780 et 1830 pour traiter avec les Autochtones et échanger différentes marchandises contre des fourrures. Surtout de castors et de bisons. C'est une immigration uniquement masculine, qui vient surtout de la région de Montréal, ce qui explique pourquoi ils ont formé des unions avec des femmes autochtones. C'est ce qui a donné lieu à la naissance du peuple métis. Ces unions avaient notamment comme fonction de créer un réseau d'alliance pour la chasse. La majorité des Métis d'aujourd'hui tracent donc leurs origines vers les Canadiens français du Québec. Nulle part ailleurs sur le continent il y a une aussi grande concentration de Métis. »

3. Une deuxième vague de migration post-Confédération

« La deuxième vague de migrations francophones au Canada arrive après 1867. Le gouvernement encourage alors les migrations pour peupler l'Ouest du territoire. Une politique est mise en place pour attirer des Européens d'un peu partout, et des Canadiens. Parmi eux on trouve des Canadiens français qui viennent pour prendre des terres agricoles. Ce qui est particulier à l'Ouest, c'est qu'il vient aussi entre 1867 et 1920 des immigrants français et belges. C'est un phénomène que l'on ne retrouve pas ailleurs en Amérique du Nord. Ceux qui arrivent dans cette vague de migration sont en majorité des paysans qui viennent pour prendre la terre. »

4. La religion, un autre motif de départ

« Il y a aussi des motifs religieux qui expliquent ces migrations. En France, le gouvernement de la IIIe République est anticlérical et promulgue en 1905 la loi de séparation de l'Église et de l'État. Ces Français qui arrivent viennent en majorité des régions très catholiques et agricoles comme la Bretagne, le Jura ou le Poitou, où ils font face à des problèmes économiques et se sentent persécutés en tant que catholiques par le gouvernement laïc. Ils ne viennent pas des mêmes régions qu'au 17e siècle, car ces dernières ne rencontrent pas de gros problèmes économiques et que l'Église catholique y est moins importante. Ils voient alors l'Ouest canadien comme une terre promise où ils pourront librement pratiquer leur religion. Ce sont des paysans, mais aussi des nobles qui souhaitent refaire fortune en recréant de grands domaines agricoles. »


Yves Frenette.

photo : Léo Gautret

5. La nouvelle migration francophone

« Il y a toujours beaucoup de migrations internes, mais plus de la campagne vers la ville. Par exemple Saint-Boniface connaît une grande expansion depuis les la fin des années 1940. Depuis 40 ans on observe une immigration internationale depuis la France et la Belgique, à laquelle vient s'ajouter l'arrivée croissante de minorités visibles venues d'Afrique et des Antilles francophones. Ces gens viennent pour améliorer leur condition économique, mais aussi pour trouver refuge au Canada et fuir des régimes politiques qui les persécutent. C'est la première fois dans l'histoire des migrations francophones que les profils de migrants ont drastiquement changé. »

(1) Ces conférences ont lieu chaque mercredi, jusqu'au 29 novembre au Musée canadien pour les droits de la personne. Gratuites et ouvertes à tous, elles sont à revoir chaque semaine en vidéo sur le site de l'Université de Saint-Boniface.

Un siècle plus tard, son petit-neveu tente d'en savoir plus

Le mystérieux bout de vie d'un grand oncle

Quelle a été la vie de Fernand de Gramont, un Français résident à Winnipeg entre 1905 et 1917, lorsqu'il se trouvait au Manitoba? C'est la question que, 100 ans plus tard, se pose son petit-neveu. Parmi les pièces du casse-tête : un coffre au contenu surprenant, des articles centenaires de *La Liberté* et des lettres échangées avec une femme de Chicago.



Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Pierre Martin-Prével se souvient de son grand-oncle comme d'un vieil homme aimable, peu bavard et bien tranquille. Pourtant, il le sait, son aïeul a voyagé dans sa jeunesse. Il aurait passé douze ans dans une ville qui s'appelle Winnipeg, au Canada.

Marié, sans enfant, ce grand-oncle appelé Fernand de Gramont n'a jamais donné de détails sur ce qu'était sa vie de l'autre côté de l'Atlantique. « Il était discret par nature et éducation. Mais j'ai cru comprendre qu'il était très nostalgique du Canada. Il me disait par exemple que les Rocheuses étaient la plus belle chose qu'il avait vue de sa vie. »

« On dirait qu'une fois rentré en France, il a traversé les époques de façon transparente – il n'a jamais piqué de colère, n'a jamais pris parti. Ça reste curieux pour moi que cet homme ait occulté 12 ans de sa vie, vie professionnelle, sociale, amoureuse même. »

Né en 1885, Fernand de Gramont a quitté son pays natal en 1905. « Dans ces familles aristocratiques françaises, la loi de séparation de l'État et de l'Église a été mal acceptée. Ses frères se sont engagés dans l'armée. L'un a été tué en Indochine, l'autre au Tchad. Lui avait de l'asthme et je pense qu'il a été réformé. »

Ce serait la raison pour laquelle, à 20 ans, il embarqua pour le Canada. Un geste que son petit-neveu juge courageux, pour son âge et l'époque. « Il ne parlait pas l'anglais et n'était jamais sorti de sa région d'origine, dans le Sud-Ouest de la France. »

C'est peut-être là l'origine de la fascination de Pierre Martin-Prével pour le personnage : l'image de ce baroudeur ne colle pas avec celle du grand-oncle placide qu'il a connu et qui est décédé en 1979 à l'âge de 94 ans, quand lui-même en avait 24.

« Ce qui me surprend, c'est le contraste entre l'homme effacé que nous avons connu et un très jeune homme quittant le confort de sa famille pour une destination lointaine et forcément incertaine. »

Puis vient la question : pourquoi Winnipeg? Le choix de Fernand de Gramont de s'installer au Manitoba surprend son petit-neveu. « Quand on parle du Canada à un Français, il ne connaît généralement pas Winnipeg. Il pense au Québec, à Montréal, à Toronto. »

Une des hypothèses qu'il avance est que Fernand de Gramont aurait entendu, à son arrivée, que Winnipeg était l'endroit où aller pour faire des affaires (voir encadré ci-contre).

De son vivant, le grand-oncle n'a pas expliqué le choix de sa destination.

Quelques années après sa mort, Pierre Martin-Prével a découvert dans la résidence de son aïeul un gros coffre en métal. À l'intérieur, un trésor déconcertant : un fémur humain.

Aujourd'hui perdue, cette trouvaille insolite épaissit le mystère autour de cette figure familiale. Cependant, en plus de l'os, le coffre contenait de vieilles cartes postales de teinte sépia. Celles-ci, couplées à celles adressées à sa sœur, la grand-mère de Pierre Martin-Prével, ont permis à l'enquêteur improvisé de retrouver plusieurs adresses à Winnipeg où son grand-oncle a séjourné.

« Il a résidé au 245 ou au 268 Oak Avenue, à Norwood. Cette avenue s'appelle maintenant Enfield Crescent. À ce jour, ces numéros n'existent plus, puisqu'on passe du 243 au 247 et du 266 au 270.

« En 1913, il a acheté deux lots, le 154 et 155, appartenant à la Corporation archiépiscopale catholique de Saint-Boniface, et signé pour ce faire deux hypothèques de 1 200 $ chacune, payables le 27 septembre 1917. »

En voyage au Canada en août 2017, un siècle plus tard, Pierre Martin-Prével, toujours animé par cette curiosité, a fait un détour par Winnipeg pour tenter d'en savoir plus. Avec l'aide de Julie Reid, archiviste à la Société historique de Saint-Boniface, de nouveaux indices ont fait surface : le nom « de Gramont » figure à deux reprises dans *La Liberté*, en 1917.

On y apprend qu'il aurait fréquenté un club appelé ***Le Canada***. D'après les archives de ***La Liberté*** (1), ce lieu fut actif de 1915 à 1918. Les Canadiens français s'y réunissaient autour de repas, tournois de bridge et rencontres littéraires. Des soldats revenus du front en Europe venaient y raconter leur histoire.

Ce club était situé, en 1917, dans l'édifice Cadomin, situé au 282 rue Main.

Si ces pistes ne lui ont pas apporté plus de renseignements sur le périple canadien de son aïeul, le petit-neveu a toutefois retrouvé la trace de son lieu de travail : le bureau 44 du 221 de l'avenue McDermot. Il s'y est rendu. « C'était assez émouvant de voir que son bureau n'avait probablement pas changé. »

Son titre de travail était alors "Notaire, Placements financiers et hypothécaires, achat, vente et gérance d'immeubles, représentant en assurance incendie", selon l'entête d'une lettre envoyée alors en France.

À la même époque, Fernand de Gramont aurait tenu une correspondance épistolaire avec une certaine Charlotte Hurd, qui habitait Chicago. « J'ai retrouvé une carte postale qu'elle lui a adressée, et qu'il a gardée, signée *With Love, Charlotte*. Je ne sais pas comment il l'a connue, mais je me demande le type de relations qu'ils entretenaient. » Ses recherches à Chicago, basées sur l'adresse qui figurait sur la carte, n'ont mené à rien.



Pierre Martin-Prével (en médaillon) enquête sur la vie de son grand-oncle Fernand de Gramont (à gauche sur la photo) qui a vécu à Winnipeg au début du 20e siècle.

photo : Gracieuseté Pierre Martin-Prével

La raison pour laquelle son grand-oncle est revenu en France est tout aussi obscure. Là non plus, Pierre Martin-Prével ne manque d'hypothèses.

« Peut-être est-il reparti pour s'occuper de ses sœurs, car ses deux frères et son père étaient décédés en 1917. Ou alors il a dilapidé son argent. Ou peut-être qu'il a fait des mauvaises affaires et a fui… »

À son retour en Europe, l'ex-notaire winnipégois a travaillé comme interprète pour l'armée américaine. « Il me parlait parfois en anglais », ajoute Pierre Martin-Prével. Mais le petit-neveu reste sur l'impression que sa vie après le Manitoba n'a pas été aussi palpitante.

« J'ai toujours eu de l'affection pour ce monsieur. Je me dis que peut-être il est passé à côté de sa vie, et qu'en quittant le Canada il a raté une vie probablement plus excitante que celle qu'il a eue après. »

Aujourd'hui, le petit-neveu est lucide quant aux chances de succès de son enquête. Mais ne perd pas espoir. « Je n'aurais jamais toute l'histoire, sauf miracle. Mais peut-être existe-t-il à Winnipeg des gens dont les parents, grands-parents, ont été en relation avec mon grand-oncle et pourraient m'apporter des informations. Même si plus d'un siècle est passé. »

(1) 17 janvier 1917 page 4.

(2) 7 février 1917 page 7.

Au début du 20e siècle, quand « tout passait par Winnipeg »

Pourquoi Fernand de Gramont est-il venu à Winnipeg? La principale hypothèse est celle-ci : au début du siècle dernier, Winnipeg était, pour reprendre l'expression anglaise, *the place to be*. À cette époque, la ville a traversé une période de croissance économique et sociale très importante, qui a attiré de nombreux immigrants.

En 1911, c'était la troisième plus grande ville du Canada et la quatrième force industrielle du pays (source : l'Encyclopédie canadienne). Ajoutons que la population winnipégoise est passée de 25 000 personnes en 1891, à 179 000 en 1921 (source : Université de Guelph).

La finalisation du Canadien Pacifique en 1885 a joué un rôle majeur dans ce développement fulgurant. La capitale du Manitoba est devenue un carrefour incontournable pour le transport de marchandises.

Michel Lagacé, président de la Société historique de Saint-Boniface, précise : « Le gouvernement fédéral a ouvert l'Ouest à la colonisation et incitait les gens à venir s'installer dans les Prairies. »

« Tout passait par Winnipeg. C'est à ce moment qu'ont été bâtis beaucoup d'immeubles du quartier de la Bourse, qui servaient d'entrepôts », explique Michel Lagacé. Winnipeg s'est alors donné le surnom de *Chicago du Nord*. « À une certaine époque, le lot de terrain à Winnipeg valait plus qu'à Toronto. »

L'avenir économique de la ville a ensuite accusé un sérieux coup avec l'ouverture du Canal de Panama en 1914.

Une hausse de 20 % en 5 ans à Winnipeg

Recyclage : entre mythes et réalités, on a fait le tri

Alors que, dès ce lundi 2 octobre 2017, l'enlèvement des ordures ménagères et des déchets recyclables est confié à deux nouveaux sous-traitants de la Ville, GFL Environmental Inc. et Miller Waste Systems Inc. (1), *La Liberté* s'est intéressée à cet univers sombre et malodorant qu'est le contenu de nos poubelles.

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

Imaginez la scène. Vous venez de finir votre café « double double ». Vous êtes face à deux poubelles, l'une pour le recyclage, l'autre pour les déchets. Et face à un dilemme : la tasse en carton, d'accord, au recyclage. Mais le couvercle en plastique? Poubelle bleue ou poubelle grise? Après tout, le plastique reste un sujet de controverse. Dans le doute, vous le jetez dans la poubelle normale.

Et vous avez faux, sur toute la ligne. « À l'heure actuelle, le couvercle en plastique est recyclable, mais pas les tasses jetables de café qui ne sont pas vraiment en carton, mais faites d'un matériau composé, détaille Mark Kinsley, superviseur de la gestion des déchets à la Ville de Winnipeg. Et c'est un gros souci, toute l'industrie travaille sur ce sujet parce qu'il y en a tellement, des tasses de café! »

Compliqué? Et encore, ce n'est que le début. En matière de tri sélectif, Winnipeg en est à ses balbutiements. « Jusqu'en 1995, on comptait uniquement sur la bonne volonté de chacun. Ce n'est qu'à partir de cette date que la Ville a commencé à mettre en place un système de ramassage collectif », poursuit Mark Kinsley. Un processus qui a mis longtemps à trouver son rythme de croisière. En 2009, avec un taux de recyclage de seulement 15 %, les Winnipégois figuraient parmi les plus mauvais élèves du pays. Paradoxal, quand on sait que Leaf Rapids, pourtant située au Manitoba également, a par exemple été la première ville du Canada à bannir l'usage des sacs en plastique dès 2007.

Pas étonnant que le système winnipégois ait mauvaise réputation. D'ailleurs, quiconque venant s'installer ici en provenance de Vancouver, Toronto, Halifax – car il n'existe aucune politique nationale de recyclage – et souhaitant s'enquérir des pratiques locales se verra répondre, au moins une fois sur deux : « De toute façon trier ici ne sert à rien, les camions jettent tout au même endroit, la décharge de Brady. »



Mark Kinsley, le superviseur de la gestion des déchets à la Ville, invite à bien se renseigner sur ce que l'on peut jeter au recyclable sur le site www.winnipeg.ca à la rubrique service des eaux et des déchets.

photo : Barbara Gorrand

Petit tour à la décharge de Brady

Il suffit de se rendre sur place, au sud de la ville, pour ajouter à la confusion. Le site d'enfouissement, ouvert en 1974 sur une surface de 2 200 hectares, dispose d'une durée d'exploitation estimée encore à une centaine d'années. Et effectivement, les mêmes camions qui viennent enlever les poubelles de recyclables devant chez nous s'y lancent les uns derrière les autres à l'assaut de l'impressionnante montagne de déchets, pour y déverser leur contenu. Alors, trier ses ordures à Winnipeg, est-ce vraiment utile?

« C'est une idée fausse très répandue, ajoute encore Mark Kinsley, le Monsieur Propre de la Ville. En réalité, pour des raisons de maîtrise des coûts, nous autorisons les deux sous-traitants à utiliser les mêmes camions pour ramasser les ordures ménagères et le recyclable. Seulement, ils font deux tournées : l'une le matin pour les poubelles grises, l'autre l'après-midi pour les poubelles bleues. Lesquelles ne sont pas jetées à Brady, mais apportées au centre de recyclage des matériaux, le Material Recycling Facility, qu'on appelle plus facilement le Murf ».

Ah ah! Il existerait donc bien un centre de traitement à Winnipeg? Eh bien oui. Le site, ouvert en 2003 et modernisé en 2013, est géré par le groupe Emterra. Il traite les déchets recyclables de la capitale provinciale et des villes des environs. Soit entre 200 et 240 tonnes de déchets chaque jour qui sont triés mécaniquement et manuellement, et 56 000 tonnes chaque année pour la Ville de Winnipeg uniquement.

Dans cet environnement bruyant et, il faut bien le dire, assez poussiéreux, 70 personnes se relaient le long des tapis-roulants pour affiner le tri qui aurait échappé aux machines à infrarouge ou aimantées qui dirigent les déchets vers leur seconde vie. Ici, les canettes en aluminium qui, une fois compactées, se vendront à la tonne au Kentucky ou en Louisiane. Là, les ballots de polytéréphtalate d'éthylène (ou PET, pour les intimes), en partance pour le Québec. Un peu plus loin, les montagnes de papiers journaux qui sont souvent transportés jusqu'en Chine…

« C'est comme une bourse, la destination des produits finis change en fonction des marchés, détaille Bill Waddell, vice-président des opérations chez Emterra Prairies. Le carton peut atteindre 200 $ la tonne, l'aluminium, 2 000 $ la tonne. »

Reste que tous les déchets ne sont pas tous recyclables. C'est là qu'intervient à nouveau Mark Kinsley : « Les déchets de construction, la peinture, l'électronique, les batteries de voiture, les huiles usagées, le propane, tout comme tous les appareils ménagers contenant du fréon, le béton, la céramique, les pneus… Ces différentes classes de matériel sont récupérées par différentes compagnies privées, soit qu'elles aient répondu à un appel d'offres, soit que le contrat ait été mis en place par la Province. Et c'est justement pour aider les habitants à mieux trier que nous avons mis en place les dépôts 4R (réduire, réutiliser, recycler, recommencer) qui permettent aux résidents de venir déposer leurs déchets. »

Le premier des dépôts 4R a d'ailleurs ouvert en février 2016 sur le site d'enfouissement de Brady. Pratique, mais encore faillible car le système repose encore une fois sur la bonne volonté de chacun. Un exemple : une lampe qui ne fonctionne plus, dans quelle benne la jette-t-on? Il y a du verre, du fer… Bien souvent, ces objets hybrides finissent donc dans la benne du tout-venant, au bout du parcours, moyennant le paiement de 15 $. Le prix de la tranquillité d'esprit.

« C'est vrai, l'ensemble du système est encore perfectible, acquiesce Mark Kinsley. Pour que le système fonctionne, nous misons sur la facilité. Si nous compliquons trop la tâche, les Winnipégois feront-ils l'effort? C'est aussi pour ça que nous n'avons pas de poubelles spéciales pour le verre et que nous le laissons avec le reste du recyclable. À l'issue, une fois broyé au Murf, il contient forcément une part de déchets ce qui fait qu'il ne peut être vendu que comme un agrégat, utilisé par exemple dans la réfection des routes. Mais il ne peut pas être réutilisé par l'industrie du verre. »

Mark Kinsley, comme toute la chaîne du recyclage à Winnipeg, sait pertinemment qu'il travaille surtout pour les générations à venir. « Il faut continuer à éduquer les nouvelles générations aux bénéfices du recyclage, sur l'impact positif que cela a sur l'environnement. Pour que cela devienne une deuxième nature chez eux, qu'ils trient sans même avoir besoin d'y réfléchir. »

En attendant, s'il ne devait y avoir qu'une paire de règles à respecter par tous en matière de recyclage, c'est de **ne jamais jeter de sacs en plastique ni de textiles dans les poubelles bleues**. Et de **penser à rincer les contenants en verre ou en aluminium avant de les mettre au recyclage**.

(1) En octobre 2016, le conseil municipal de Winnipeg a approuvé le nouveau contrat pour l'enlèvement des ordures ménagères et du recyclable. Le précédent appel d'offre avait été remporté par Emterra et Progressive Waste Solutions.

Les chiffres du recyclage en 2016



photo : Barbara Gorrand

- La Ville de Winnipeg a enregistré un taux de recyclage de **32,9 %**, soit une hausse de près de **20 %** par rapport à la mise en place de sa stratégie de gestion des déchets recyclables, en 2011.
- Les services d'enlèvement des poubelles ont ramassé **274 kg** de déchets ménagers par habitant (**- 22 %** par rapport à 2011) et **75 kg** de déchets recyclables par habitant (**+ 17 %** par rapport à 2011). La palme revenant aux déchets compostables, qui ont connu une hausse de **221 %** dans le même temps.
- La taxe sur l'enlèvement des déchets, de **56 $** par ménage, a rapporté **11,4 millions $**. Les contrats passés avec les sociétés privées d'enlèvement ont coûté **7,7 millions $** (déchets ménagers) et **4,9 millions $** (déchets recyclables).

Edem d'Almeida, prix francophone 2016 Jeunesse et Emplois Verts

« Le recyclage au Canada, ce n'est pas encore ça »

Formé en France auprès des grands groupes de gestion de déchets, le jeune négociant en valorisation des ordures est retourné au Togo, son pays d'origine, pour créer son propre modèle d'entreprise sociale et écologique.



presse3@la-liberte.mb.ca


Edem d'Almeida (en pantalon rouge) et une partie de l'équipe qu'il a formée à Lomé, au Togo.

photo: Gracieuseté Africa Global Recycling

Et si, en matière de recyclage, on prenait exemple sur certaines initiatives africaines? L'idée n'a rien de saugrenu, à écouter Edem d'Almeida. Depuis 2013, le jeune franco-togolais est à la tête d'une entreprise florissante basée à Lomé, Africa Global Recycling (AGR).

Une transition qui n'avait rien d'évident pour cet ancien de Suez Environnement, le groupe français, numéro deux mondial de gestion de l'eau et des déchets : « J'étais revenu pour la première fois en 2006 au Togo, ce pays que j'avais un peu boudé quand j'étais en France. Là, en matière de recyclage, tout était à faire. Avec mon expérience comme courtier dans le négoce des déchets, je savais que ce marché était à la fois colossal et peu connu. Qui se doute, par exemple, des milliers de tonnes de déchets non-dangereux qui transitent chaque mois sur les océans, à destination des pays asiatiques? Aujourd'hui, il n'y a selon moi pas de marché plus mondialisé que celui des déchets. Je me suis lancé. Avec l'idée de monter, au Togo, un véritable projet social, économique et environnemental. Pour faire des déchets l'épicentre d'un écosystème qui apporte des solutions à différentes problématiques : la création d'emplois, l'agriculture, l'éducation… »

Aux débuts d'AGR, Edem d'Almeida se concentre sur le recyclage du papier. « Nous avons choisi de viser les normes européennes et de trier les papiers de façon à en ressortir une quinzaine de qualités différentes qui répondent aux normes des papetiers, que nous revendons ensuite à des fabricants de papier journal, de magazines, de cartons. Mais très rapidement, nous avons multiplié les ressources. Et aujourd'hui nous traitons 43 types de déchets : plastiques, équipements électroniques, papiers, métaux… En fait, c'est très simple : nous prenons des déchets que nous transformons en nouvelles matières premières pour l'industrie. C'est un cercle vertueux. »

Mais à Lomé, Edem d'Almeida ne se contente pas de valoriser les déchets. Chez AGR, c'est aussi l'humain que l'on met en valeur. « J'ai recruté des sans-abri, des personnes qui n'avaient jamais été à l'école, et qui sont aujourd'hui à des postes de responsabilité, dans une structure de management participatif. Aujourd'hui nous avons un effectif de 21 personnes, mais nous pensons doubler ce nombre d'ici la fin du premier semestre 2018. Alors, lorsqu'on me demande si une entreprise de valorisation des déchets peut être viable, j'ai envie d'inviter les sceptiques à venir faire un tour par chez nous! »

AGR mène également des programmes socio-éducatifs. L'an dernier, c'est la bibliothèque d'une école d'un quartier défavorisé de la ville qui a ainsi bénéficié d'un équipement informatique. « Et puis je dois avouer que je suis très fier d'exporter depuis l'Afrique des déchets recyclés à destination des marchés européens, alors qu'habituellement c'est plutôt l'inverse! »

Un clin d'œil qui n'a rien de la fanfaronnade : en juin 2016, Edem d'Almeida est venu au Nouveau-Brunswick pour recevoir le prix de l'Organisation internationale de la francophonie, lors du Forum international Jeunesse et Emplois Verts. « Je me suis dit que c'était peut-être l'occasion de développer au Canada une activité de négoce et de conseils sur le recyclage industriel, comme je l'ai fait en France. Mais à l'occasion de ce voyage je me suis aperçu que le recyclage, au Canada, ce n'est pas encore ça! »

CULTUREL

▶ Le Musée des costumes expose une très petite partie de son trésor

Bienvenue au réveillon de l'élégance

Le Musée des costumes du Canada se résume en trois mots : mode, culture et histoire. Après quelques années difficiles, ce temple ambulant rassemble les amateurs de mode autour de deux expositions éphémères annuelles. Pour Nuit Blanche, la prochaine exposition célèbre le réveillon du jour de l'an, entre confettis, paillettes et talons hauts.



presse5@la-liberte.mb.ca

Beaucoup ignorent son existence. Pourtant, dans les rues de Winnipeg, se trouve le gardien d'un trésor national : le Musée des costumes du Canada et sa collection de plus de 35 000 articles, soigneusement conservée dans ses locaux du quartier de la Bourse. Avec uniquement deux expositions par an, ce Musée fait le récit de l'histoire sociale du pays à travers la mode et le temps.

« Notre musée se distingue grâce à une immense collection. Durant les expositions, nous choisissons souvent des articles qui n'ont jamais été montrés au public », explique Andrea Brown, membre du conseil d'administration du musée.



Andrea Brown, membre du conseil d'administration du Musée des costumes du Canada, prépare soigneusement l'exposition qui a lieu au Musée Dalnavert jusqu'au 8 octobre.

photo : Morgane Lemée

Comment se fait-il qu'un musée doté d'une telle collection n'offre-t-il que deux expositions éphémères par année? Peut-être parce qu'il est actuellement en survie. Voilà quelques années encore, dans son propre bâtiment dans le village de Dugald, le Musée fait face à de terribles coupures budgétaires en 2007. Le Conseil d'administration revoit sa stratégie et déménage le Musée dans la capitale manitobaine. « Oui, nous avons eu des difficultés financières qui ont mené à la suppression de notre propre bâtiment, confie Andrea Brown. C'est pourquoi nos expositions sont importantes. Au lieu d'attirer les gens vers nous, c'est nous qui allons maintenant vers les gens. »

Après plusieurs années difficiles, le Musée survit aujourd'hui surtout grâce à l'aide de la Winnipeg Foundation, qui lui a, par exemple, attribué 8 000 $ en mai 2017. La générosité des habitants de Winnipeg fait également une grande différence. « Nous acceptons les dons, que ce soit de l'argent ou des vêtements. Nous faisons aussi des défilés de chapeaux et un défilé de mode annuel pour récolter des fonds. »

Andrea Brown rêve du Victoria and Albert Museum et du Musée national d'art de Londres, deux des plus grands sanctuaires de la mode. Passionnée de mode depuis toujours, elle tente de s'en inspirer pour faire rayonner l'histoire et la mode canadienne. « Cela me fascine! Toutes ces tenues glamour et sophistiquées dévoilent quelque chose de très raffiné du passé. Il y a quelque chose d'unique dans l'élégance d'antan. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus décontracté et informel.

« Pour le réveillon du jour de l'an, les gens faisaient de grands efforts pour porter leurs plus beaux habits. On veut continuer de faire vivre, à travers nos collections, ces tenues pour lesquelles les gens faisaient tant d'efforts. »

Justement, la deuxième exposition annuelle du Musée des costumes du Canada célèbre le réveillon du jour de l'an à travers les décennies. Quelques jours avant et quelques jours après Nuit Blanche, le public est invité au Musée Dalnavert, le lieu d'adoption du Musée pour 16 jours et une nuit d'exposition. (1)

Christian Dior, Givenchy, Chanel. L'influence des plus grands couturiers français se fait sentir dans l'exposition qu'Andrea Brown prépare soigneusement. Elle livre un petit secret en avant-première : une de leurs plus anciennes pièces, datant de 1895, fera partie de la collection.

(1) L'exposition aura lieu au Musée Dalnavert, 61, rue Carlton à Winnipeg. Heures d'ouverture : du 27 septembre au 1er octobre et du 4 au 8 octobre de 12 h à 16 h. Samedi 30 septembre : de 18 h à 2 h. Entrée gratuite.

Screaming at Traffic, sur la route de l'Ouest canadien

Ça s'apprend, la vie d'artiste

Jacques Richer joue dans des groupes de musique depuis qu'il a 14 ans. Après plusieurs années à se produire à Winnipeg par intermittence, il se lance dans une carrière musicale à l'échelle nationale avec le groupe Screaming at Traffic, qui débutera une tournée dans l'Ouest le 29 septembre par The Cavern, à Winnipeg.



Jacques Richer et son groupe Screaming at Traffic seront en concert du 29 septembre au 7 octobre à travers trois provinces.

photo : Manella Vila Nova



presse4@la-liberte.mb.ca

Jacques Richer a toujours baigné dans l'univers de la musique. « Depuis que j'ai six ans, je fais de la musique. Je viens d'une famille qui a beaucoup d'influences musicales. Plusieurs de mes oncles et tantes sont dans des groupes folk ou indie rock. Tout le monde ou presque joue d'un instrument. »

À l'adolescence, il fait partie de plusieurs groupes, et commence à jouer à Winnipeg. La formation actuelle de son groupe Screaming at Traffic, composée de Duncan Murta, Paul Colman et Stefan St. Godard, n'existe que depuis six mois, mais les membres se connaissent depuis bien plus longtemps.

« J'étais dans un groupe avec certains d'entre eux quand on avait 18 ans. On faisait des concerts dans des bars. On ne pensait pas à faire des tournées. Mais maintenant, on est plus vieux, on a plus d'expérience. On va être plus sérieux. »

Et pour preuve, le groupe a sorti son premier album en juillet et s'apprête à partir en tournée dans l'Ouest canadien. « On a enregistré S.A.T, un album de quatre chansons, et on a commencé à travailler sur le suivant. Maintenant, on a 12 chansons originales pour faire la tournée. »

Jacques Richer et son groupe de musique versent plutôt dans la musique de style punk rock. « Je pense qu'il y a plusieurs groupes de punk à Winnipeg, mais on est unique dans notre style. Deux musiciens du groupe ont grandi en jouant du jazz. Un autre a été influencé par les groupes classiques de rock. Je pense qu'on redéfinit le punk rock en ajoutant des sonorités de différents genres. On prend des éléments de tout type de musique et on fait une formule nouvelle. »

C'est Jacques Richer, qui est chanteur et guitariste dans le groupe, qui a organisé la série de concerts. « Je savais qu'organiser une tournée était difficile. Au début, quand je passais des heures à envoyer des courriels et que je n'avais pas de réponse au bout d'une semaine, je me demandais ce qu'ils attendaient. Mais c'est normal que les clubs veuillent garder leurs options ouvertes sur les groupes qu'ils reçoivent. »

Après plusieurs mois de travail, Jacques Richer a réussi à programmer huit concerts au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. « Chercher des contacts peut être difficile quand on débute. Les clubs ne nous connaissent pas. Maintenant, j'ai de meilleures relations professionnelles avec certaines personnes. »

Le musicien revient sur la réalité de la vie d'artiste. « De nos jours, il y a une grande part de *business*. Ce n'est pas juste écrire ses morceaux. C'est un aspect que j'avais besoin d'apprendre. La promotion prend beaucoup de temps et de travail. Mais pour nous, c'est important d'être capable de prendre les décisions sans avoir besoin de quelqu'un. Je fais le travail de manager. Les membres du groupe qui sont meilleurs avec l'argent s'occupent des finances et de la comptabilité. On s'appuie sur les points forts de chacun. Je pense que j'ai encore beaucoup à apprendre au sujet des managers.

«Après la tournée, on veut travailler en studio sur un album complet, puis refaire une tournée au printemps, que j'ai déjà commencé à organiser. Avec Screaming at Traffic, on a un plan détaillé sur deux ans, et une vision sur les cinq prochaines années. On veut pouvoir vivre de notre musique. »

Du Fort Gibraltar au Poitou

WEB W Entre symbolique et polémique, l'œuvre à fait réagir. À lire sur LA-LIBERTE.CA

Le mythe revisité de la chasse-galerie

Canot et voyageurs : ce serait une légende bien canadienne-française. Mais depuis plus d'un siècle, le débat fait rage chez les folkloristes. *La chasse-galerie* est elle proprement canadienne, ou issue de légendes françaises?


GAVIN BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca


Jeudi 21 septembre, le dévoilement de la sculpture a attiré une soixante de personnes.

photo : Valentin Cueff

Le 21 septembre, la sculpture *Nous rêvons de canots volants* de David Perrett, qui représente une main tenant un canot, a été dévoilée au Parc Whittier. À cette occasion, la conteuse Janine Tougas a raconté la légende de la chasse-galerie, qui a inspiré la sculpture.

« J'ai situé la légende au Fort Gibraltar, avec des voyageurs qui ont un contrat de trois ans comme c'était la norme. Comme ils voulaient voir leur femme et leurs enfants, ils ont décidé de faire la chasse-galerie. Ils ont demandé un canot au diable à condition de ne pas dire de gros mots. Je faisais chanter les incantations à la foule sur un air traditionnel… »

Imaginée par Janine Tougas, cette version de la légende s'inspire du conte d'Honoré Beaugrand de 1892, sa version la plus répandue. Des bûcherons font un pacte avec le diable afin qu'il fasse voler leur canot jusqu'au village, pour se livrer à la débauche. S'ils jurent, ou touchent le clocher d'une église, ils seront damnés. Extrait :

« Acabris! Acabras! Acabram!

Fais nous voyager par-dessus les montagnes!

« À peine avions-nous prononcé les dernières paroles que nous sentîmes le canot s'élever dans l'air à une hauteur de cinq ou six cents pieds.

« Aux premiers coups d'aviron le canot s'élança dans l'air comme une flèche, et c'est le cas de le dire, le diable nous emportait. Ça nous en coupait le respire et le poil frisait sur nos bonnets de carcajou. » (1)

Souvent, ce sont les versions les plus répandues du mythe qui servent aux études de son origine. Cette méthode a servi à plusieurs folkloristes d'identifier le caractère proprement nord-américain de la chasse-galerie.

Ainsi, Jacques Ferron remarque que la chasse-galerie n'a aucun rapport avec les légendes de chasses fantastiques de France, vu qu'il y est toujours question de chevaux, de cavaliers maudits, meutes ou de tintamarres. (2)

L'anthropologue Jean-Loïc Le Quellec dément cette approche. Il tente de s'attaquer au mythe dans la totalité de ses variantes, en basant son étude de 1999 (2) sur 310 mentions de la chasse-galerie.

Parmi ces mentions, l'on retrouve les œuvres littéraires comme celle d'Honoré Beaugrand, mais également celles qui proviennent de centaines d'enquêtes orales des années 1970 et 1980, conservées par le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton.

Ses conclusions sont remarquables. De un, « les versions franco-canadiennes se réfèrent volontiers à des chevaux, des cavaliers maudits, ou à une meute, tout comme les versions de France. » (2)

Le canot n'apparaîtrait « que dans 21 % des récits franco-américains où la chasse-galerie désigne un voyage magique aérien ». (2) Or, le canot est le principal élément de la légende qui est manifestement unique à l'Amérique du nord.

L'anthropologue ajoute que « Le conte du voyage magique à l'aide d'un véhicule se mettant en mouvement dès qu'on a prononcé la bonne formule […] est répandu sur toutes les côtes de France. » (2)

« Il en résulte que la présence du « canot » ne serait finalement imputable qu'à la réactualisation d'une tradition déjà répandue, et à son adaptation à un nouveau contexte culturel. » (2)

Le clou de la démonstration de Jean-Loïc Le Quellec est une étude des régions françaises où le terme « chasse-galerie » est attesté. Le terme est unique au Poitou et à la Saintonge, et des variantes du terme restent uniques au Centre-Ouest de la France. Plus de 50 % des premiers Acadiens étaient originaires du Poitou et de la Saintonge selon le recensement de 1671.

Ainsi Jean-Loïc Le Quellec démontre non seulement la continuité du sujet des légendes françaises et de la chasse-galerie canadienne, mais aussi une continuité généalogique des porteurs de ces légendes.

Conclusion : la chasse-galerie ne serait pas une légende proprement canadienne, mais le produit d'anciennes légendes et d'un nouveau contexte.

L'anthropologue se hasarde sur la signification politique de son étude.

« À l'heure où le "problème des Autochtones" (encore appelés "Sauvages" par les générations anciennes) est d'une brûlante actualité et que son évocation provoque fréquemment une gêne visible, n'est-il pas significatif que l'élément central de la légende la plus célèbre du Québec, celui qui, aux yeux des Québécois, la distinguerait radicalement de ses homologues continentaux, soit justement la marque la plus visible de l'héritage amérindien chez les Blancs, à savoir le canoë? » (2)

(1) Honoré Beaugrand, *La Chasse-Galerie*, La corporation des éditions fides, 1979 (1892), p. 21.

(2) Jean-Loïc Le Quellec, *La chasse-galerie Du Poitou à l'Acadie*, IRIS, 1999.


David Perrett et sa sculpture *Nous rêvons de canots volants*, inspirée par la légende de la chasse-galerie. Atteint de la maladie hollandaise, le grand orme du Parc Whittier avait été abattu. Le Festival du Voyageur, bénéficiant de 16 000$ du *Land Dedication Reserve Fund* de la Ville de Winnipeg, a ensuite lancé un concours afin de sélectionner un sculpteur pour transformer le tronc de l'arbre qui avait près de 200 ans.

photo : Gavin Boutroy



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella presse4@la-liberte.mb.ca



Marcher pour la paix et réfléchir à la paix

Paix – Initiative – Unité

Les élèves de 6e année de l'École Pointe-des-Chênes ont participé avec près de mille autres élèves de diverses écoles du Manitoba à la Marche pour la paix, organisée le 15 septembre dans le cadre des Journées de la paix. La jeunesse s'est réunie à La Fourche, à Winnipeg, pour réfléchir et échanger sur sa conception de la paix au Canada.

Pour Mélodie Siganami, la Marche pour la paix sert à « se souvenir qu'au Canada, on est libre et tous gentils. Pendant la journée, on a beaucoup parlé de thèmes autour de la paix et des libertés. On a aussi parlé du gouvernement et de tout ce qui est fait pour assurer la paix dans notre pays. Par exemple, nous avons des lois raisonnables. »

> ***« La paix, c'est avoir des libertés et des droits. On devrait tous pouvoir avoir un nom, une famille, aller à l'école et ne pas être en guerre. »***
>
> Noah Dumont, 6e année.

Noah Dumont, lui, retient un grand partage d'idées de cette journée. « C'était intéressant. Un élève de chaque école est venu expliquer ce que la paix représentait pour lui. J'ai entendu beaucoup d'interprétations. Celle qui m'a le plus marqué, c'était d'entendre que la paix, c'était de pouvoir profiter des belles choses dans la vie. »

Lorsqu'elle a reçu l'invitation pour la Marche pour la paix, Darlène Fournier n'a pas hésité à y faire participer sa classe de 6e année. « Pour moi, le fait de sensibiliser les élèves à la paix dans le monde est important. C'est la deuxième année que nous participons à cet événement. »

Le trajet de la marche était symbolique. « Nous avons emmené les enfants se promener dans le Musée canadien pour les droits de la personne, puis nous avons marché à La Fourche. Au retour, les enfants ont pique-niqué ensemble pendant qu'un artiste jouait de la musique. »

L'enseignante explique que la journée était axée sur la paix au Canada. « Le but était de faire réaliser aux élèves qu'ici, on est en sécurité. Notre réalité au Canada est différente de celle d'autres pays, et on est dans une situation unique. Des journées comme celle-là permettent de sensibiliser les élèves à la différence, et de leur faire comprendre qu'au Canada, on est tous égaux et protégés par la Constitution. »



Les élèves de 6e année de Pointe-des-Chênes ont fait le tour du Musée canadien pour les droits de la personne avant de continuer la Marche pour la paix à La Fourche.

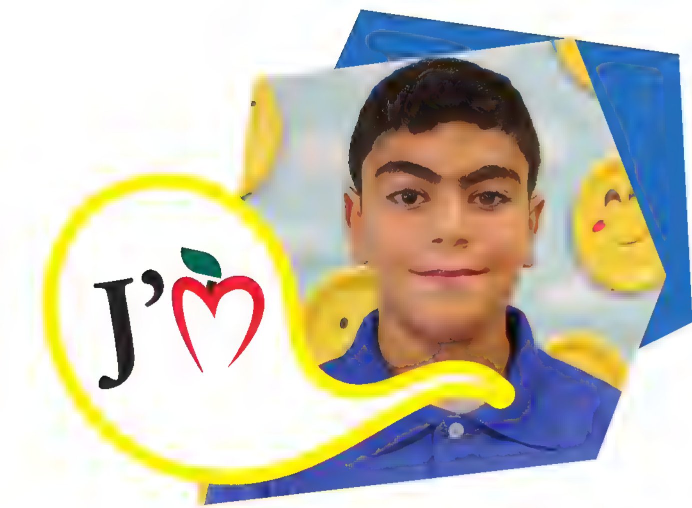
Les élèves de Pointe-des Chênes ont ensuite écrit des notes pour donner leur interprétation de la paix. Pour Noah Dumont, « la paix, c'est avoir des libertés et des droits. On devrait tous pouvoir avoir un nom, une famille, aller à l'école et ne pas être en guerre. »

Mélodie Siganami estime pour sa part que « toutes les personnes doivent être égales et pouvoir faire ce qu'elles veulent, quand elles veulent. La paix devrait être partout dans le monde. Je pense qu'on devrait faire plus d'évènements pour cette cause, et inclure plus d'écoles et de familles. »



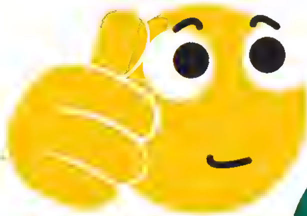
Célébrons nos succès!

Cet été, Camille Lavitt, en 7e année à l'École Christine-Lespérance, et a sa sœur Maxine, en 9e année au Centre scolaire Léo-Rémillard, ont pris part aux compétitions de natation des Jeux Autochtones de l'Amérique du Nord à Toronto. À 12 ans, Camille était la plus jeune athlète de l'équipe de natation. Maxine, 14 ans, a remporté une médaille d'or au 50 mètres dos. Félicitations les filles!



Affane Jouahri,
5e année,
École Roméo-Dallaire

« À mon école, j'ai plein d'amis que j'aime beaucoup. J'aime parler en français parce que ma première langue est l'arabe, mais le français est une langue que je connais bien. J'aime beaucoup les mathématiques, l'écriture en français, les sciences humaines et les sciences de la nature. On fait aussi des projets d'art. »



Oscar et la Dame rose, pour sortir des sentiers battus

Lecture – Réalité – Créativité



Les élèves de 7e et 8e années de la classe de Lynda Mohammedi ont réalisé des couvertures qui correspondent à leur idée de l'histoire d'Oscar et la Dame rose.

À l'École Roméo-Dallaire, les élèves de 7e et 8e années de la classe de Lynda Mohammedi ont commencé à lire *Oscar et la Dame rose*, d'Éric-Emmanuel Schmitt, qui aborde l'histoire d'un enfant hospitalisé. L'état d'Oscar, atteint d'une leucémie, empire quotidiennement. Il rencontre la Dame rose, qui lui remonte le moral dans ses moments de tristesse.

« J'ai choisi d'exploiter un nouveau genre de roman. Les élèves ont l'habitude de lire des romans jeunesse. Je voulais sortir des sentiers battus tout en respectant le curriculum. Ils ont besoin de lire et de ressentir des émotions, et pas seulement de lire des aventures fantastiques. C'est un moyen de les ancrer dans la réalité, et ça aide à développer le sentiment d'empathie. Le thème est dramatique, mais c'est écrit avec beaucoup d'humour. »

> ***« Si quelqu'un est malade, on peut toujours le motiver. C'est vraiment important d'avoir des amis qui nous aident. »***
> Douga Diakhité, 7e année.

Bien qu'elle n'ait lu que les deux premiers chapitres, Douga Diakhité, en 7e année, a déjà pu identifier certains messages de l'histoire. « C'est un livre drôle et triste en même temps. Ça nous apprend plein de choses. Par exemple, si quelqu'un est malade, on peut toujours le motiver. Et c'est vraiment important d'avoir des amis qui nous aident. »

L'enseignante a décidé de débuter l'étude de l'ouvrage en demandant à ses élèves d'imaginer une illustration de couverture dès le début de la lecture. « La stratégie de prédiction est très importante dans la lecture. Je voulais que mes élèves réalisent l'importance des images. Je leur ai demandé de se mettre à la place de l'auteur ou de l'illustrateur. »

Elle a également pu observer le processus de travail de ses élèves. « On les voit réfléchir comme des adultes. Un groupe a réalisé l'image d'un enfant sur un chemin, qui est accompagné par quelqu'un dont on ne voit que la main. Comme sur le dessin, les élèves ne savent pas où ils vont, parce qu'ils n'ont lu que le début du livre. »

Ce projet est aussi l'occasion pour apprendre à connaître ses élèves. « Ça me permet de voir leurs forces, que je pourrai ensuite utiliser pour les motiver. En contexte minoritaire, ils sont plus portés à lire en anglais qu'en français. Il faut trouver des moyens de les encourager à choisir la lecture en français. »

Douga Diakhité a aimé travailler sur ce projet. « On pouvait faire les illustrations en dessin ou à l'ordinateur. Dans mon groupe, notre force était le dessin. On a représenté Oscar et la Dame rose pour montrer que dans l'histoire, il n'est pas tout seul. La Dame rose l'accompagne. On a aussi écrit le texte à l'ordinateur, parce que ça allait bien avec notre dessin. »

Pour la suite de l'étude d'*Oscar et la Dame en rose*, Lynda Mohammedi envisage de continuer à utiliser des nouvelles technologies. « Pour l'illustration, certains ont utilisé des logiciels comme Canvas ou Pixlr. Maintenant, j'essaye de trouver un logiciel qui permettrait de transformer un chapitre en bande dessinée. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

4 octobre,
course de fond pour les élèves de la 7e et 8e années à Birds Hill, en cas de pluie,
l'activité est remise au 11 octobre.

2 au 4 octobre,
camp Campus
des secondaires des petites écoles à Winkler

10 octobre,
course de fond pour les élèves de la 7e et 8e années à Spruce Woods, en cas de pluie,
l'activité sera remise au 17 octobre.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 27 septembre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 25 octobre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Le 9 octobre
Action de grâce,
Congé pour tous

Le 19 octobre
Congé pour tous,
Journée de perfectionnement divisionnaire

Le 20 octobre
Congé pour tous,
Conférence d'automne



SUDOKU

PROBLÈME N° 570

	6	7						
						5		
9	8	2			6			3
				9	8			
				2		4	7	5
			1		7	8		
	2	3				7		
4								
	7	9					3	1

RÉPONSE DU N° 569

2	6	1	7	4	8	5	3	9
8	7	9	3	5	1	2	4	6
4	3	5	2	9	6	8	1	7
1	4	8	9	7	5	6	2	3
6	9	7	8	2	3	1	5	4
5	2	3	6	1	4	7	9	8
7	5	6	4	3	2	9	8	1
3	8	2	1	6	9	4	7	5
9	1	4	5	8	7	3	6	2

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 939

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2											■	
3									■			
4							■					
5			■									
6						■						
7					■							
8								■				■
9							■			■		
10				■							■	
11	■									■		
12							■					

HORIZONTALEMENT

1- Dérouter, déconcerter. – Lettre de l'alphabet grec.
2- Éloge, glorification.
3- Ce qui échoient à quelqu'un. – Contraction brusque.
4- Acquiesce, consens. – Poète français 1501-1560).
5- Note. – Résultes, paraisses.
6- Tire le lait. – D'Élée.
7- Entrave d'un cheval. – Nouveaux, originaux.
8- Lieu boisé. – Nagoya s'y trouve.
9- Extrême maigreur. – Doublée. – Sa Sainteté.
10- Thymus du veau. – Bâtonnets pour écrire.
11- Étoffe de soie. – À la mode.
12- Sans mouvement. – Souverains de Bulgarie.

VERTICALEMENT

1- Trouver un moyen de classer.
2- Paroxysme d'une sensation.
3- Vaste terrain pour les loisirs. – Conjugaison en grec.
4- Caractères de ce qui est autre. – Une lettre les sépare inversement.
5- Périodes, degrés. – Diplomate français (1530-1600).
6- Personnes compétentes. – Sans crochets.
7- Saison. – Cassier. – Doublée.
8- Pâte feuilletée contenant du poisson. – Fut solide.
9- Imputées à quelqu'un le mérite d'une action.
10- Tu t'obstinais avec ténacité.
11- Labiées à fleurs jaunes. – Infinitif.
12- Ensembles d'exercices physiques ou moraux. – Vibrations acoustiques.

RÉPONSES DU N° 938

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	C	H	E	R	C	H	E	R	■	F
2	E	C	H	E	V	E	L	E	S	■	M	A
3	C	H	A	R	A	D	E	■	T	R	I	N
4	H	E	L	E	■	U	R	B	A	I	N	E
5	A	N	A	■	T	I	G	E	T	T	E	■
6	R	I	Z	I	E	R	E	S	■	E	U	T
7	G	L	I	S	S	A	■	S	T	■	R	I
8	E	L	O	I	■	S	L	O	O	P	■	R
9	R	O	N	D	E	■	A	N	T	A	R	A
10	■	I	S	O	C	L	I	N	A	L	E	S
11	R	R	■	R	O	I	T	E	L	E	T	S
12	A	S	S	E	T	T	E	■	E	S	S	E

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Je ne sais pas si c'est la même chose pour vous, mais moi, le mois de septembre me fait penser au football. Par contre, pour Cybèle, septembre est synonyme de... pommes! Sainte-Égoïne! La fin de semaine dernière, je pensais me prélasser devant la télé à regarder des matchs de football, mais j'ai été réquisitionné par Cybèle pour un marathon de cuisine à base de pommes. Tout ça, à cause de ma mère, Édith Moidon, qui nous a donné des tonnes de pommes tombées de ses deux gigantesques pommiers. « Ça vous fera une belle activité de couple en fin de semaine. » De quoi elle se mêle, elle? Alors, au lieu de regarder la foule en liesse dans le stade, j'ai préparé le moule en pyrex pour la croustade; plutôt que d'admirer des hommes qui plaquent avec conviction, j'ai disposé des pommes sur des plaques à cuisson; alors que se passaient de beaux jeux au sol, moi je cassais de gros œufs dans le bol. En d'autres mots, je n'étais pas de bonne humeur et Cybèle s'en est rendu compte. Pour se faire pardonner, elle m'a tendu un muffin aux pommes encore tout chaud en disant :

Dans l'avenir, je te promets de ne pas t'obliger malgré toi à m'aider à faire la cuisine.

Comment pouvais-je rester fâché? Elle était belle à croquer avec de la farine sur le bout du nez et ses pommettes rougies par la chaleur du four... Il ne reste plus qu'à vérifier si son français est aussi parfait que son minois. Voyez la réponse à la page 16.

En terminant, moi, je parie que quand Ève a tendu la pomme à Adam, il a dit :

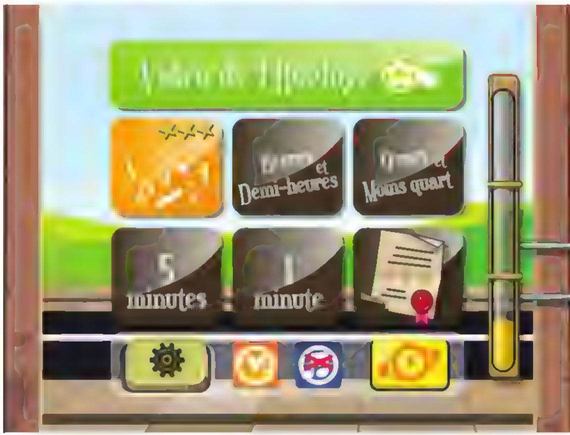
« Non merci, je préfère regarder le football. »

Eddy Moidon



LES EDUK'APPLIS

Par Josée Toffen





Mingoville Apprends l'heure

QuizPedia, pour les 7 à 12 ans

Les secondes, les minutes, les heures, les demi-heures, le quart, le format 24 heures. Ce n'est pas facile apprendre à lire l'heure n'est-ce pas? Vous n'êtes pas seuls les enfants! C'est un apprentissage qui prend beaucoup de temps et beaucoup de pratique, mais qui va vous servir toute votre vie, comme quand vous avez appris à attacher vos souliers! Cette application offre trois mini-vidéos expliquant le fonctionnement des aiguilles, une activité pour apprendre a où placer les nombres de 1 à 12 sur une horloge et des activités pour pratiquer les heures et demi-heures, les quarts et moins quarts et les minutes. Je recommande Apprends l'heure à ceux qui commence juste à apprendre à lire l'heure ou à ceux qui ont simplement besoin d'un peu plus de pratique à l'extérieur de la salle de classe!

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE

À l'avenir, je te promets de ne pas **t'obliger** à m'aider à faire la cuisine.

L'expression *dans l'avenir* s'utilise pour parler de ce qui pourrait se produire ultérieurement : « Dans l'avenir, il n'y aura peut-être plus de guerres. »

On utilise *à l'avenir* comme synonyme de *dorénavant, à partir de maintenant*.

L'expression *être obligé malgré soi* est un pléonasme.

EMPLOIS ET AVIS

PETITES ANNONCES

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
VENTE DE TERRES POUR ARRIÉRÉS DE TAXES
MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE

Conformément à la sous-section 367(7) de la *Loi sur les municipalités*, avis est donné par les présentes que la Municipalité tiendra une vente aux enchères publique le **19 octobre 2017, à 10 h**, à la Municipalité rurale de La Broquerie, 123, rue Simard, à La Broquerie, au Manitoba, à moins de recevoir, d'ici le début de la vente aux enchères, la totalité des arriérés de taxes pour l'année désignée et les frais indiqués pour les propriétés décrites ci-dessous :

Numéro du rôle	Description	Valeur évaluée	Montant des arriérés et frais pour lesquels la propriété pourrait être vendue
53100	LE QUART N-O DE LA SECTION 19-5-8 EMP SAUF, PREMIÈREMENT, LES 1320 PIEDS PERP AU SUD ET, DEUXIÈMEMENT, LES MINES ET MINÉRAUX – N-O 19 5 8	L - 24 200 $	2 598,30 $
63300	LES 1320 PIEDS PERP DU QUART S-O DE LA SECTION 4-6-7 EMP SAUF LES MINES ET MINÉRAUX – 38041 ROAD 30N	L - 125 900 $ B - 485 700 $	23 408,59 $
71703	LOT 3 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS DE WINNIPEG SOUS LE NUMÉRO 33309, SOUS LES RÉSERVES INDIQUÉES DANS LA LOI SUR LES TERRES DOMANIALES, DANS LE QUART DE SECTION N-E 21-6-7 EMP – 33132 ROAD 39E	L -73 600 $ B -32 500 $	6 432,64 $
72286	LOT 3 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS DE WINNIPEG SOUS LE NUMÉRO 48727, SOUS LES RÉSERVES ET CLAUSES CONDITIONNELLES INDIQUÉES DANS LA CONCESSION DE LA COURONNE DANS LE QUART S-E 22-6-7 EMP, 49 BROOKLYN BAY	L -54 800 $ B -244 400 $	13 255,91 $
87849	LOT 18 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS (WINNIPEG) SOUS LE NUMÉRO 45096, SOUS LES RÉSERVES ET CLAUSES CONDITIONNELLES INDIQUÉES DANS LA CONCESSION DE LA COURONNE DANS LE QUART N-O 2-6-8 EMP, 235 RUE GERARD TETRAULT	L -36 100 $ B -187 700 $	12,004,97 $
87854	LOT 23 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS (WINNIPEG) SOUS LE NUMÉRO 45096 SOUS LES RÉSERVES ET CLAUSES CONDITIONNELLES INDIQUÉES DANS LA CONCESSION DE LA COURONNE DANS LE QUART N-O 2-6-8 EMP – 55 HEIDESTRASSE COVE	L -36 100 $ B -124 700 $	12 195,01 $

La vente pour défaut de paiement de taxes est sujette aux conditions suivantes par rapport à chacune des propriétés :

- L'acheteur de la propriété sera responsable de payer toutes taxes foncières qui ne sont pas encore dues.
- La Municipalité **pourrait** exercer son droit d'établir un prix de départ d'un montant équivalant aux arriérés et aux frais.
- Si l'acheteur a l'intention de placer des enchères par procuration, il devra faire parvenir une lettre et un formulaire d'autorisation avant le début de la vente.
- La Municipalité ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration quant aux propriétés à vendre.
- L'acheteur retenu doit, au moment de la vente, faire l'achat en **argent comptant**, ou sous forme de **chèque certifié** ou de **traite bancaire** à l'ordre de la Municipalité rurale de La Broquerie, comme suit :
  i) Le plein prix d'achat, s'il est moins de 10 000 $;
  ii) Si le prix d'achat est de plus de 10 000 $, l'acheteur doit fournir un dépôt non remboursable de 10 000 $, puis le solde de prix d'achat doit être payé dans les 20 jours suivant la vente.
- Les risques liés à la propriété incombent à l'acheteur immédiatement après la vente aux enchères.
- L'acheteur est responsable de prendre libre possession du terrain.
- Si la propriété est non résidentielle, l'acheteur doit payer la TPS à la Municipalité ou, s'il est inscrit au régime de la TPS, il doit fournir une déclaration de TPS.
- L'acheteur devra se charger d'enregistrer le transfert de titre de propriété au Bureau d'enregistrement des titres fonciers, et sera responsable des frais d'enregistrement.

En date du 30 août 2017.

Géré par : TAXervice

Anne Burns
Directrice générale
Municipalité rurale de La Broquerie
Téléphone : 204-424-5251
Télécopieur : 204-424-5193

NÉCROLOGIE

Noëlla Maria Jubinville (née Payette)



Noëlla Maria Jubinville (née Payette), le 15e jour de septembre 2017, à l'âge de 75 ans, a répondu à l'appel de Jésus qui l'accompagne désormais dans le comfort éternel du Paradis. Elle laisse dans le deuil son époux depuis 49 ans Roland, ainsi que trois enfants : Jean (Tauna), Linda (Shawn), Ginette (Ryan); ses frères Roger, Paul, Jean (Linda); sœurs Yvette, Edith (Aime), Irene, Lucille, ainsi que de nombreux neveux et nièces chères.

Noëlla, fille d'Honoré et Hubertine, grandit à Saint-Lupicin, où la famille nombreuse opère le magasin et le bureau de poste. Toujours un lieu de rencontres pour les gens des alentours, c'est peut-être pour cette raison qu'elle a toujours aimé recevoir la visite et faire à manger.

Quelques temps après le décès de son père, Maman tente de servir le Bon Dieu comme sœur Denis parmi les Sœurs-du-Saint-Sauveur, mais à l'âge de 19 ans, elle quitte le noviciat, se croyant plûtot appellée à transmettre sa foi en élevant une famille. Elle déménage alors à Saint-Boniface et se trouve parmi l'équipe de cuisine à l'hôpital.

Un jeune agriculteur de Letellier, au sobriquet de « Ti-Blanc » ne peut faire autrement que la courtiser. Le 9 novembre 1968, ils se joignent en union matrimoniale. Maman va demeurer sur la ferme et se lance dans la vie agricole, mais découvre que ménager la « clutch » n'apparaît pas au répertoire de ses nombreux talents! En revanche, elle s'occupe du foyer avec zèle. Sans tarder à commencer une famille, trois enfants sont nés; ils se dédient à créer un foyer aimant, basé dans la foi. Au cours des années, ils acceuillent de nombreux enfants confiés et maman trouve toujours de la place dans son cœur pour chacun.

Un voyage en Égypte, à Rome, et au Vatican fût pour elle un pélerinage, et une grande source d'énergie spirituelle. « Chaque humain est beau à sa propre façon »; elle aurait voyagé à travers le monde pour tous les rencontrer!

L'inondation de 1997 précipite leur départ de Letellier; voilà la chance de finalement se construire une nouvelle maison. Ils font leur retraite à Saint-Malo et Maman s'implique dans la paroisse, tout en rendant service où elle le peut. On la trouve souvent à fredonner ses chants au-dessus d'une immense marmite de soupe. Pendant ces années apparaissent des petits-enfants, et elle se dévoue non seulement à les gâter, mais à s'assurer qu'ils soient bien élevés : « C'est pas Mémère, c'est Grand-mère! ».

Douze années s'écoulent et ils ressentent le besoin de s'approcher des médecins et de leurs proches, et ils s'installent à Saint-Adolphe. Ils y demeurent quatre années avant qu'elle soit obligée de suivre une dialyse. Maman est toujours très courageuse à travers ses maladies. Avant son hospitalisation, elle passe ses derniers jours dans son jardin et à préserver la récolte, en souriant.

C'est avec le cœur lourd qu'on te dit adieu « mom », mais on est réconforté que tu trouveras maintenant la récompense que tu as tant méritée.

La célébration des obsèques a eu lieu le 22 septembre 2017 à midi à la Paroisse du Précieux-Sang, l'inhumation à suivi au cimetière Saint-Pie de Letellier.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROBERT CAMPEAU
Prêtre

Je fais un petit bol pour toi et maman...

Giovanni Pascoli raconte le récit suivant.

« Un vieil homme tout frêle vivait avec son fils, sa bru et son petit-fils. La main du vieil homme tremblait, sa vue était embrouillée et sa démarche vacillante. La famille mangeait ensemble à la table. Mais, le vieux grand-papa éprouvait de la difficulté à manger. Les petits pois glissaient de sa cuiller et tombaient sur le plancher. Quand il prenait son verre de lait, il lui arrivait de le renverser sur la nappe. Le fils et son épouse étaient irrités par le gâchis. Le fils affirmait : « On devrait faire quelque chose à propos de papa. J'en ai marre du lait renversé, du bruit qu'il fait en mangeant et de la nourriture sur le plancher. » Alors, avec son épouse, ils installèrent une table dans un coin de la cuisine. Là, le grand-père mangeait seul pendant que la famille prenait le repas. Le vieil homme ayant brisé de la vaisselle, sa nourriture lui était servie dans un bol de bois. Quand les membres de la famille jetaient un coup d'œil en direction de grand-papa, il leur arrivait de voir une larme glisser sur la joue du vieil homme pendant qu'il était assis tout seul. Malgré tout, ils continuaient à maugréer contre lui lorsqu'il échappait sa fourchette ou sa nourriture. Le petit-fils observait tout en silence. Un soir, avant le souper, le papa remarqua son fils qui jouait avec des morceaux de bois qui jonchaient le plancher. Il lui demanda gentiment : « Que fabriques-tu? » Tout aussi gentiment le petit garçon répondit : « Oh! Je fais un petit bol pour toi et maman pour que vous mangiez votre nourriture lorsque je serai plus grand. » Le petit garçon sourit et continua son travail. Ces mots eurent l'effet d'une bombe sur les parents qui devinrent silencieux. Des larmes commençaient à ruisseler le long de leurs joues... Sans dire un mot, ils savaient ce qu'ils devaient faire. Ce soir-là, le fils prit la main de son père pour le ramener gentiment à la table familiale. Pour le reste de ses jours, il mangea tous ses repas avec la famille. Et pour quelque raison, ni le fils ou son épouse ne firent de cas quand il échappait sa fourchette, renversait du lait ou salissait la nappe. »

Ce texte donne à réfléchir.

Le temps et les énergies dont nous disposons sont-ils bien utilisés? Sont-ils orientés vers les bonnes personnes? Avec le mois de septembre, les activités habituelles reprennent. Nous risquons à nouveau d'être accaparés et même envahis par elles. N'avons-nous pas à faire le point pour donner une bonne orientation à notre année?

Nous vivons dans une société affairée où nous expédions les choses et trop souvent les personnes... Nous nous sentons pris dans le tourbillon de cette vie effrénée, incapables trop souvent de nous en sortir. Nous en venons à agir sous pression au détriment de l'amour en nous.

Plus nous sommes accaparés, préoccupés par nos nombreuses tâches, plus nous risquons de perdre de vue les personnes qui ont le plus besoin de notre attention, de notre délicatesse. « Je suis trop occupé, ça n'a pas de bon sens », disons-nous souvent?

Sans nous culpabiliser, pensons à tous les soins que nous avons reçu de nos parents alors que nous étions bébé, enfant, adolescent. Combien de nuits blanches n'ont-ils pas passées, combien de visites chez le médecin ou de séjours à l'hôpital n'ont-ils effectués? Combien de temps et d'énergie n'ont-ils pas consacrés à notre éducation en nous accompagnant sans arrêt? Maintenant que nous sommes adultes et que nos parents sont à un âge où, à cause de leur fragilité, ils ont besoin de notre délicatesse, que pouvons-nous leur offrir? N'avons-nous pas à faire appel à la source d'amour en nous pour les rejoindre dans leur fragilité?

Sans amour, notre vie a-t-elle un sens?

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

Jacinthe Blais réalise un magazine en ligne accessible à tous

Le Nénuphar : Sainte-Anne sur Internet

Depuis 1996, Jacinthe Blais caresse le rêve de produire un journal. Rêve qu'elle a enfin réalisé en 2017, avec la création du *Nénuphar*, magazine en ligne conçu à son image. Et pour lequel elle espère un avenir.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

C'est le 5 mai, à 5 h 55 très précisément, que *Le Nénuphar*, le mensuel en ligne de Jacinthe Blais, a vu le jour. (1)

Pour la résidente de Sainte-Anne, traductrice et propriétaire de l'entreprise Solutions SBJB, c'est « le fruit d'une longue réflexion ».

« J'aimais beaucoup *Le Petit Courrier*, l'ancien journal en français de Sainte-Anne. C'était une belle ressource pour la communauté. Mais en 1996, le journal est tombé à l'eau. »

Longtemps édité par Claire Noël, *Le Petit Courrier* a été publié de 1965 à 1996.

« Devant le vide créé par l'absence du journal, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. » (2)

« *Le Nénuphar*, c'est un magazine. Je ne fais pas un journal de nouvelles. C'est un espace qui renseigne, mais qui est ludique. Bref, un magazine conçu à mon image. »

Résultat : *Le Nénuphar* offre une brochette de chroniques, entre autres sur le conditionnement physique, la santé mentale, la vie de famille, les finances et l'histoire locale.

« J'ai recruté des chroniqueurs capables, compétents et engagés. Une psychologue, une conseillère en affaires, une entraîneuse personnelle agréée, et un excellent graphiste qui a fourni de beaux dessins amusants de grenouilles.


Jacinthe Blais.
photo : Gracieuseté Jacinthe Blais

« Il y a aussi une chronique sur la langue française, qui contient des conseils de mon propre cru ainsi que des capsules linguistiques de Guy Bertrand, que j'ai pu publier avec la permission de Radio-Canada. »

De plus, *Le Nénuphar* propose l'histoire d'Élianne, une jeune qui, à l'âge de 18 ans, meurt dans un accident de voiture. « Il s'agit du récit véridique préparé par Jocelyne Parent, la mère d'Élianne, qui est représentante de l'Association québécoise des traumatisés crâniens, que j'ai rencontrée en août. Mon but, en proposant cette lecture, est que personne ne prenne le volant après avoir bu. »

Et pourquoi un magazine en ligne?

« Un webzine offre le contenu d'un magazine avec tous les avantages de l'interface multimédia. Nos chroniqueurs peuvent ajouter des liens directs à des sites Internet pertinents dans leurs textes. On peut accéder à des vidéos qui démontrent comment on doit faire un exercice de conditionnement. Et on peut tout archiver et améliorer. C'est formidable. »

Pour Jacinthe Blais, le plus grand défi, c'est « celui des sous ». « J'ai créé un calendrier communautaire et un bottin des services disponibles dans la région du Sud-Est. L'annuaire n'est pas terminé, mais il a le potentiel de devenir une ressource indispensable. Les commerçants locaux ont déjà commencé à me commanditer, mais je suis toujours à la recherche de partenaires. »

Ce qui n'a pas empêché l'éditrice d'étoffer le contenu de son magazine. « Je suis optimiste. En mai, *Le Nénuphar* avait quatre chroniques. En septembre, il y en avait huit. Et le 5 octobre, lors de la parution du prochain numéro, j'inaugure une nouvelle chronique, qui mettra en vedette des personnalités manitobaines. Pour la première édition, on présentera le réalisateur Gabriel Tougas. »

(1) Au www.magazinelenenuphar.com.

(2) En 2006, le comité culturel de Sainte-Anne a réussi à mettre sur pied le *Kes Kis Passe*, journal qui a perduré jusqu'en 2013.

À VOTRE SERVICE

septembre 2017
vol. 58 | no° 1
www.aeusb.ca/le-reveil/

LE JOURNAL ÉTUDIANT DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

LE RÉVEIL

LE JOURNAL QUI NOUS PARLE ET QUI PARLE DE NOUS

SOMMAIRE


ACTUALITÉ


VIE ÉTUDIANTE


UNIVERISTÉ



Photo : Sarah Gagné • Texte : Sébastien Pelletier

À la recherche d'esprits créatifs!

L'équipe de rédacteurs du *Réveil* était présente le 5 septembre dernier lors de la Foire de la rentrée pour souligner le lancement de la session universitaire d'automne. Installés au kiosque des médias étudiants de l'Association étudiante de l'USB dans le Centre étudiant Étienne-Gaboury, les rédacteurs du journal ont eu la chance de rencontrer plusieurs étudiants curieux, à la recherche d'opportunités de participer à leur nouvelle vie étudiante.

En effet, l'équipe est toujours à la recherche d'étudiants dotés d'un esprit critique, créatif, et qui sont motivés à l'idée de faire partie d'une équipe diverse et dynamique!

SI vous êtes également passionnés par le journalisme et que nous n'avons pas eu la chance de vous rencontrer le jour de la rentrée, il n'est pas trop tard pour se joindre à notre équipe!

Visitez aeusb.ca/le-reveil/ pour plus de renseignements!

L'équipe

LE RÉVEIL

RÉDACTEUR EN CHEF

Sébastien **PELLETIER**



JOURNALISTES

Véronic **BEAUDRY**



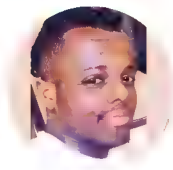
JASON **CEGAYLE**



Sébastien **PELLETIER**

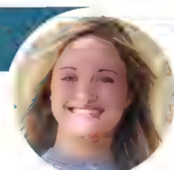


FABRICE **TAH**



COORDINATRICE DES MÉDIAS ÉTUDIANTS

Sarah **GAGNÉ**



GRAPHISME

La Liberté Communication

LA LIBERTÉ communication

PRODUCTION AEUSB



Contactez-nous : coordination des médias étudiants de l'AEUSB
(204) 237-1818, poste 416 | aemedias@monusb.ca

aeusb.ca/le-reveil/

Le Réveil est le journal étudiant de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface. Il est indépendant et est financé par les étudiantes et les étudiants inscrits à l'USB. Il est alimenté par le dynamisme des jeunes journalistes et contributeurs de la communauté universitaire et collégiale de Saint-Boniface.

En accord avec sa charte éditoriale et sa politique publicitaire, le journal se réserve le droit de ne pas publier une contribution ou une promotion à caractère raciste, sexiste, homophobe ou diffamatoire. Les opinions exprimées dans les contributions de tout genre sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion du journal ou de ses collaborateurs.

Le Réveil est distribué à travers *La Liberté* au Manitoba, en édition papier et numérique.

Éditorial



Sébastien Pelletier
aemedias@monusb.ca

Le journal qui nous parle et qui parle de nous!

Bonjour à tous nos lecteurs et lectrices, je suis le rédacteur en chef pour l'équipe du *Réveil* 2017-2018. L'an dernier, j'étais un des rédacteurs et c'est donc pour moi un grand plaisir et un honneur d'être à la tête d'une équipe compétente et enthousiaste comme celle du *Réveil*. Je tenais à saisir cette occasion pour me présenter formellement ainsi que pour vous donner un mot de bienvenue et expliquer brièvement ce que nous allons aborder au cours de l'année au sein de votre journal étudiant.

Au *Réveil*, nous croyons en la diversité de tout genre, mais plus particulièrement en la diversité d'idées. C'est pour cette raison que nous invitons nos rédacteurs et rédactrices à traiter de sujets qui les passionnent et les inspirent dans l'optique de vous offrir des articles les plus authentiques et les plus pertinents qui soient. Nous les appelons à donner leur opinion sur des sujets qui sont souvent controversés et à prendre une position qui n'est pas nécessairement toujours la plus populaire pour permettre aux lecteurs de voir les deux côtés de la médaille. Ainsi, outillés de diverses perspectives, nos ceux-ci pourront former des opinions qui leur sont propres.

Pour cette raison, vous lirez sans doute des articles ou des lettres ouvertes qui parleront de points polémiques, comme la politique internationale, et souvent, d'autres qui sont au centre de discussions vivantes à travers l'actualité mondiale. Il est possible que certains de ces articles et leurs positions aillent à l'encontre de vos opinions ou de vos valeurs étant donné la diversité idéologique observable dans notre équipe de rédacteurs et rédactrices. J'espère que, en tant que lecteurs, vous saurez considérer les opinions qui vous seront présentées et apprécier tout leur mérite. Nous voulons ultimement adresser des sujets qui nous tiennent à cœur dans des articles qui incitent un dialogue animé. J'espère que vous apprécierez notre franchise et authenticité puisque nos rédacteurs et rédactrices mettent beaucoup de leur temps et d'énergie tant pour la rédaction que pour la recherche nécessaire à produire des articles stimulants.

Quelques sujets politiques dont nous allons parler au courant de l'année incluront le gouvernement fédéral de Justin Trudeau et le gouvernement provincial de Brian Pallister puisque nous, Manitobains, serons au centre de tout changement enclenché par ces gouvernements. Cependant, nous parlerons aussi certainement de l'administration du président américain Donald Trump puisque les États-Unis sont nos plus proches voisins et que leur économie, leurs politiques étrangères et leur situation dans le monde nous affectent et continuent de nous affecter directement, ici au Canada. Nous parlerons aussi de groupes activistes, tels que Black Lives Matter, Antifa, et le mouvement féministe, car leurs agendas sont au centre de l'attention médiatique en perpétuité.

J'espère que l'année 2017-2018 sera fructueuse et que nos lecteurs et lectrices sauront tirer autant de plaisir à lire nos articles que notre équipe – passionnée par les sujets qu'elle aborde – tire à les rédiger. Avoir la chance de partager nos opinions avec une base de lecteurs aussi grande est une opportunité que notre équipe ne tient pas pour acquise. Je vous souhaite donc de bonnes lectures cette année et je vous invite à garder un esprit ouvert. Merci!

BILLET

Actualité

Frictions et divisions



Sébastien PELLETIER

Depuis les trois dernières années, le climat politique aux États-Unis s'est rapidement détérioré. Aujourd'hui, plusieurs groupes d'activistes marchent dans les rues et font entendre leur voix de mécontentement envers l'administration du président américain, Donald Trump. Certains groupes iront même jusqu'à accuser Trump d'être un dictateur fasciste, malgré le fait que leur voix est entendue grâce à leurs droits constitutionnels de liberté d'expression.



photo : Reuters

Le groupe activiste *Antifa* a causé tout un remous en protestant violemment aux portes du G20 le 7 juillet 2017, à Hambourg.

Le président américain Donald Trump n'est pas un étranger à la controverse. Il semble, en effet, qu'il vit au centre de la controverse en perpétuité, plus particulièrement depuis l'annonce de sa candidature présidentielle. Il fut, et il est encore, même à ce jour, la cible d'attaques médiatiques et de divers groupes activistes tels Black Lives Matter (BLM), Antifa, puis de mouvements féministes pour son manque d'empathie envers les causes qui leur sont chères.

Les causes épousées par ces groupes varient grandement, mais concernent généralement des sujets d'actualité qui affectent les membres de groupes minoritaires aux États-Unis. Par exemple, Black Lives Matter milite pour dénoncer l'usage de force excessive par la police lors d'échanges avec des citoyens de peau noire. Selon un rapport du *Washington Post* publié au terme de l'année 2016, 963 personnes ont perdu la vie aux mains de policiers aux États-Unis au courant de cette même année. Lorsqu'on regarde ces chiffres, il semblerait que les forces policières sont mal préparées à faire face à des situations stressantes, ce qui cause de nombreux accidents et des développements troublants sur une base régulière.

Bien que les plaintes de ce groupe activiste aient une base dans la réalité et qu'elles dénoncent de vrais problèmes, tels que la violence policière et le racisme en Amérique, plusieurs critiques reprochent au Black Lives Matter de ne pas dénoncer la violence entre citoyens se perpétuant dans les villes appauvries, ce qui se trouve à être un problème disproportionnellement plus grand que le précédent lorsque l'on se base sur un rapport publié par le FBI (bureau d'enquête fédéral) le 26 septembre 2016 dans lequel il est déclaré que 15 696 meurtres ont eu lieu au courant de l'année 2015 aux États-Unis. Ces communautés, étant parmi les plus à risque, sont la cible de nombreuses attaques épouvantables qui ne font que perpétuer la violence qui inonde ces villes. De plus, un rapport publié par le Centre Brennan pour la Justice à l'Université de New York démontre que moins la présence de la police est marquée dans les villes, plus le nombre de crimes violents entre citoyens a tendance à augmenter. Cependant, je tiens à réaffirmer que les problèmes de violence policière demeurent bien réels et qu'ils doivent être corrigés le plus tôt possible.

Le groupe Antifa, quant à lui, a pour mission de dénoncer le fascisme en Amérique. Cependant, comme certains autres groupes qui sont devenus célèbres grâce à leur usage de violence, les méthodes de ce groupe sont moins qu'acceptables puisqu'elles ne font que perpétuer la division aux États-Unis. On a pu, durant la dernière année, observer le groupe Antifa attaquer des manifestants pacifiques qui voulaient faire entendre leur voix sur le sujet controversé de la liberté d'expression (jamais je n'aurais cru que la liberté d'expression ferait terrain de débat en Amérique puisqu'elle fait partie des droits fondamentaux des citoyens de ce pays, mais cette discussion sera pour un autre jour!) ou qui veulent simplement montrer leur soutien pour le président Trump. Je trouve ironique qu'un groupe soi-disant antifasciste utilise des méthodes fascistes pour faire taire quiconque voudrait appuyer le président Trump ou les dissidents de l'idéologie Antifa. L'usage de violence pour faire taire une opposition politique va contre les droits civils et les principes de liberté politique; c'est donc en adoptant des tactiques troublantes que ces groupes activistes perdent la sympathie de la masse populaire. Malgré plusieurs occasions où les médias ont défendu les membres de ces groupes, leurs actions font peu pour avancer leur agenda et donnent ultimement une mauvaise image de ces groupes aux citoyens travailleurs, ce qui finit par nuire à leur cause en bout de ligne.

Il est normal de se demander, à ce point-ci, comment il est possible qu'une aussi grande polarisation existe sur la scène politique américaine. Comment se fait-il qu'autant de groupes dénoncent le président et son administration « tyrannique » alors que ses partisans se réjouissent des changements déclenchés dans le pays et que l'économie soit en grande croissance depuis sa victoire en novembre? Tout revient à la rhétorique propagée par les médias qui saisissent toute opportunité de mentir et de faire de l'argent. Depuis que Trump est entré sur la scène politique, les médias ont pris ses paroles hors contexte et les ont extrapolées pour en tirer des conclusions colorées, ce qui a eu un effet profond sur la perception des téléspectateurs autant que sur les lecteurs. Plusieurs agences de nouvelles se sont même retrouvées à l'extrémité réceptrice d'un recours en diffamation pour avoir propagé des nouvelles infondées ou carrément inventées, souvent par l'entremise de « sources anonymes ». Il est alors peu surprenant d'entendre un tollé d'indignation visant Trump.

Quoique la politique soit un sujet sensible pour plusieurs depuis bien longtemps, il est clair qu'il existe une polarisation malsaine dans la scène politique aujourd'hui qui n'améliore en rien la discussion et qui entrainera certainement des conséquences inquiétantes dans l'avenir rapproché. Plutôt que de débattre des idées opposées, les consommateurs de nouvelles développent une haine pour leurs rivaux politiques et les déshumanisent à l'aide de mots clés, tels que nazi, raciste, fasciste, etc., qui, à leurs yeux, justifient des méthodes douteuses et qui éliminent pratiquement, à ce jour, toute possibilité de dialogue dans le pays.

Société

LETTRE OUVERTE

Le projet de loi 31 : Ce que vous devez savoir sur les changements à l'enseignement postsecondaire

En mars 2017, le gouvernement a introduit le projet de loi 31intitulé la *Loi modifiant la Loi sur l'administration et l'enseignement postsecondaire.* Cette *Loi* comprend des modifications à la loi existante – qu'on appelle couramment la loi sur l'accessibilité aux études postsecondaires– qui feraient augmenter les frais de scolarité de 5 % plus l'inflation et qui dérèglementeraient complètement les frais liés aux cours. À ce jour, les frais de scolarité des étudiantes et étudiants canadiens sont liés à l'inflation et les administrations de nos universités doivent obtenir l'autorisation du gouvernement pour les augmenter. Pourtant, le projet de loi 31 n'a pas passé toutes les étapes du processus législatif parce que, peu après son dépôt, l'opposition a réussi à le faire retirer du programme législatif pour repousser sa mise en œuvre. On prévoit maintenant que ce projet de loi sera réintroduit à la session législative de l'automne, qui commence au début du mois d'octobre.

Le projet de loi 31 augmentera le cout des études postsecondaires dans la province et rendra l'éducation postsecondaire hors de portée pour beaucoup. Les étudiantes et étudiants sur notre campus nous ont parlé de leur colère et de leur frustration envers le gouvernement. Comme l'a expliqué une étudiante à l'Université du Manitoba : « Nous payons déjà beaucoup d'argent. On ne peut pas se permettre de payer plus ». Ce sentiment est partagé par tous sur les campus universitaires. Les difficultés financières des étudiantes et étudiants dans cette province sont réelles, et l'endettement s'élève en moyenne à 20 000 $ par étudiant au Manitoba, selon un sondage réalisé par la Banque CIBC. En conséquence des modifications proposées à la protection des frais de scolarité, le montant de l'endettement augmenterait.

Lorsque le projet de loi a été déposé, le ministre de l'Éducation et de la Formation, Ian Wishart, a indiqué aux journalistes que « Nous devons nous assurer d'avoir une éducation de qualité maintenant et pour l'avenir. Nous devons avoir les ressources financières pour le faire ». Comme le démontre l'Ontario, où les frais de scolarité sont parmi les plus élevés au Canada, l'augmentation des frais de scolarité ne donne pas nécessairement une éducation de meilleure qualité. Selon l'Infofiche de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario en juillet 2015, le financement par étudiant est le plus faible au Canada, ce qui donne un plus grand nombre d'étudiantes et étudiantes dans chaque salle de classe et ajoute aux pressions que subissent les professeures et professeurs qui doivent en faire plus avec moins.

En plus du projet de loi 31, le budget du Manitoba de 2017 comprend un bon nombre de modifications qui seraient nuisibles aux étudiantes et étudiants. Le budget élimine le crédit d'impôt pour études ainsi que l'avance sur le remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité d'ici 2018. L'avance sur le remboursement de l'impôt pour les frais de scolarité fut introduite par l'ancien gouvernement afin d'encourager les diplômées et diplômés à s'installer au Manitoba pour y trouver un emploi. Le remboursement leur donne un rabais de 60 % sur tous les frais de scolarité admissibles une fois qu'elles et ils commencent à travailler et à payer des impôts, jusqu'à un maximum de 25 000 $. L'avance sur le remboursement de l'impôt pour les frais de scolarité permet aux étudiantes et étudiants de demander une avance sur le crédit d'impôt de 5 % pendant qu'elles et ils sont toujours aux études. Le plafond annuel est de 500 $, allant jusqu'à un maximum de 5 000 $. Cependant, le montant demandé réduit le montant octroyé suite à l'obtention du diplôme pour le remboursement de l'impôt pour les frais de scolarité. L'élimination de ce crédit éliminerait 54 millions de dollars en dépenses annuelles. Les compressions au remboursement de l'impôt pour les frais de scolarité sont accompagnées d'un niveau de financement stagnant pour les établissements d'enseignement postsecondaire.

Les modifications proposées dans le projet de loi 31, l'élimination de l'avance sur le remboursement de l'impôt pour les frais de scolarité et le niveau de financement stagnant pour l'éducation postsecondaire feront en sorte que les étudiantes et étudiants manitobains et leurs familles devront payer plus pour poursuivre des études postsecondaires. Le gouvernement doit investir dans l'avenir du Manitoba et l'avenir des étudiantes et étudiants en protégeant l'abordabilité et l'accès pour tous les étudiants et étudiantes.

Brianne GOERTZEN
et Carlen COMEGAN-RONKE
aemedias@monusb.ca

7 BONNES RAISONS pour un étudiant de l'Université de Saint-Boniface de se rendre au Théâtre Cercle Molière.

Une rubrique largement sponsorisée par le Théâtre Cercle Molière (TCM).

1. Saviez-vous que le TCM est super tendance chez les bureaux de l'administration de l'Université de Saint-Boniface (USB)? Le Recteur siège au Conseil d'administration du TCM, le Directeur des services aux étudiants a joué dans Le diner de cons de Francis Veber en mars 2011, la coordonnatrice du développement du Bureau de développement et des communications était la responsable des communications et du marketing du TCM l'an passé, sans mentionner la gérante de salle du TCM qui a obtenu son diplôme avec mention d'honneur cet été! Entre succès professionnel et TCM, il semble n'y avoir qu'un pas!

2. Le théâtre, c'est de l'art VIVANT! Ce n'est pas *Netflix*, ni la *Xbox*. Fréquenter le TCM, c'est aller à la rencontre d'artistes, de créateurs, de philosophes et de personnes engagées qui connaissent les soirées « underground », intéressantes et branchées de Winnipeg. Et puis, pas besoin de costume-cravate ou de robe à froufrou pour aller au théâtre. Habillez-vous comme vous le sentez et profitez du spectacle!

3. Le théâtre contribuerait à accroitre la longévité. Croyez-le ou non, la marche de cinq minutes qui sépare l'USB du TCM ne peut faire que du bien! Saviez-vous que l'actrice la plus âgée au monde était francophone? En 1990, alors qu'elle atteint l'âge vénérable de 114 ans, Jeanne Louise Calment fait une apparition dans le film *Vincent and Me* de Michael Rubbo. Ce film met en scène une fille qui voyage dans le temps et rencontre Vincent Van Gogh, un fait qui s'est véritablement passé puisque la centenaire tenait une galerie d'arts et vendait les œuvres du peintre avant que celui-ci ne décède... en 1890!!

4. Nombreux sont les étudiants de l'USB qui sont et continuent de passer sur les planches du TCM. Pourquoi pas vous? Renseignez-vous au sujet du projet théâtral *Les allogènes* (lesallogenes.com) et au sujet d'MC², le marathon de création. Ces deux événements permettent aux amateurs de théâtre francophones de s'essayer à l'écriture d'un texte, la mise en scène ou le jeu d'acteur, selon l'envie. Un accompagnement avec un professionnel de la scène est proposé. Franchissez le 4e mur!.

5. Des bruits de couloirs courent et les fantômes des Chiens de soleil chuchotent que des références aux pièces de saison du TCM dans les devoirs de littérature, d'histoire ou d'arts dramatiques assurent au minimum un B+ aux examens. Vérité ou légende urbaine?

6. Un tarif spécial est offert aux étudiants de l'USB. L'abonnement des pièces de saison du TCM est à 80 $, soit l'équivalent d'un *Mac Do* et d'une place de cinéma pour un couple en manque d'inspiration. Que les romantiques revoient leurs priorités!

7. Le bénévolat, c'est important sur le CV. Alors tant qu'à bosser gratuitement, autant contribuer au développement de la scène artistique de Winnipeg et s'amuser! Influenceurs sur les réseaux sociaux, graphistes, vidéastes, journalistes, musiciens, documentalistes, comptables.... nous avons besoin de vous! Vous avez du talent? Le TCM vous lance un appel. Répondez-y en communiquant directement sur info@cerclemoliere.com et contribuez à l'essor de la scène artistique de votre ville!

LA RENTRÉE 2017!





En l'honneur du 150e anniversaire du Canada et du festival de la Rentrée 2017, l'Université de Saint-Boniface a organisé plusieurs activités stimulantes pour les étudiants et étudiantes inscrits à cette nouvelle année universitaire!

La communauté estudiantine et le personnel de l'USB ont pu se régaler lors d'un déjeuner gratuit servi par les membres de l'administration de l'Université grâce à l'équipe du Café-Rencontre, la populaire cafétéria de l'établissement. Les étudiants et étudiantes ont également pu profiter de la musique de plusieurs artistes locaux, notamment Edouard Lamontagne lors de la première du programme Soirée chansonnier 2017-2018 organisée par le Service d'animation culturelle de l'Université.

Le 31 août, les étudiantes et étudiants ont pu profiter d'une visite guidée gratuite au Musée canadien pour les droits de la personne. C'est avec la fête de rue *Équinoxe* le 15 septembre dernier qu'on a clôturé le festival de la rentrée 2017. Toutes et tous se sont réunis au Centre étudiant Étienne-Gaboury pour se déhancher au rythme de la musique de Mamadou, Jérémie Brémault & the Delicious Hounds, Edouard Lamontagne, Faouzia, Jill Barber et Karim Ouellet. Une épluchette de maïs gratuite teintée d'une ambiance colorée et décontractée était au rendez-vous!

Quelle belle occasion de témoigner les sourires des étudiantes et étudiants nouvellement intégrés au sein de la communauté de l'USB! Pour l'occasion, l'équipe du *Réveil* souhaite à tous et à toute une merveilleuse année universitaire!

photos : Véronic Beaudry et Sarah Gagné














REVEIL
LA
USB
Sportex
Saint-Boniface
sportex
Bureau
international
Service





Consortium national
de formation en santé
Volet Université de Saint-Boniface

www.ustboniface.ca

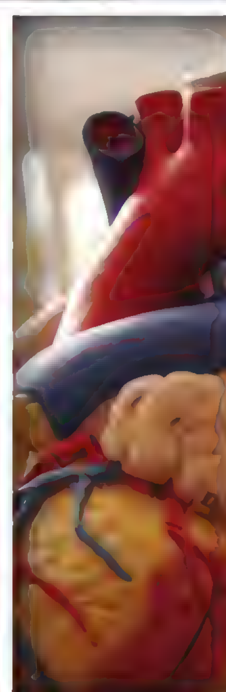






CONSORTIUM NATIONAL
DE FORMATION EN SANTÉ
Volet Université d'Ottawa

www.cnfs.ca





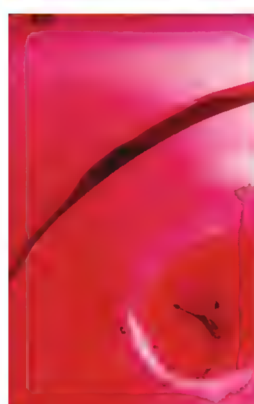
Partenaires en santé, en français

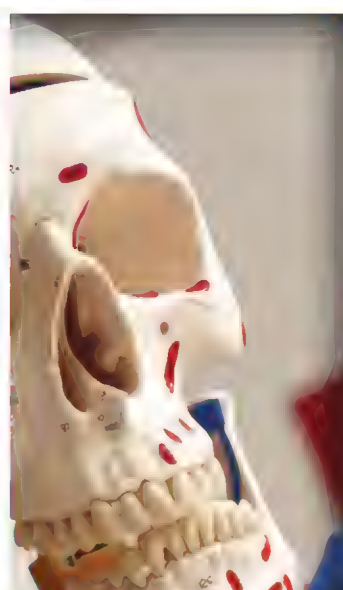
Université de Saint-Boniface

- Baccalauréat en sciences infirmières
- Baccalauréat en travail social
- Diplôme en soins infirmiers auxiliaires
- Certificat en aide en soins de santé
- Diplôme d'études avancées en gestion des services de santé et des services communautaires (GSSSC)

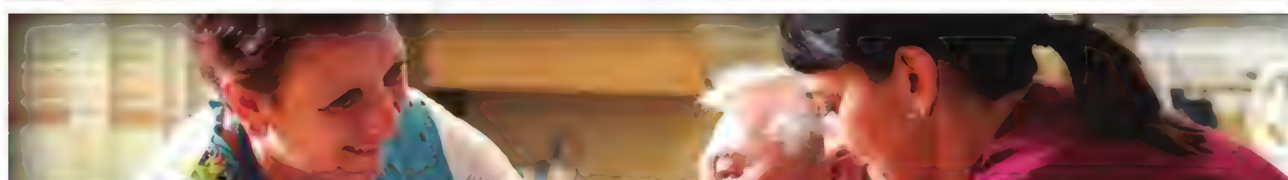
Université d'Ottawa

- Maîtrise en sciences de la santé – *audiologie*
- Maîtrise en sciences de la santé – *ergothérapie*
- Maîtrise en sciences de la santé – *orthophonie*
- Maîtrise en sciences de la santé – *physiothérapie*
- Maîtrise en sciences infirmières *(complètement offerte à distance)*
- Maîtrise en service social
- Études médicales de premier cycle (Programme MD) - francophone
- Doctorat en psychologie clinique





Cette initiative est financée par **Santé Canada** dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés.



Vie étudiante

VOX POP



Fabrice TAH

aemedias@monusb.ca

Dans le Centre étudiant Étienne-Gaboury, on remarque que la majorité des groupes s'assoit ensemble selon leur origine ethnique, ce qui accentue la distinction notable entre les différentes communautés culturelles à l'Université. Que pensez-vous de cette observation?



PATRICK ROUSSEAU

Université 1

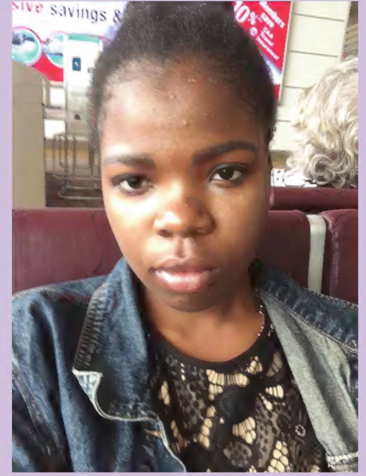
Je ne pense pas que c'est mauvais. Je pense que cela dépend de l'intérêt des gens. Je ne pense pas que ce soit quelque chose du genre raciste. Par exemple, dans notre groupe d'amis, il y a des gens de différentes cultures. Je crois que même dans cet environnement, bien que les gens soient éloignés les uns des autres, on a toujours la possibilité de se faire des amis.



JULIEN WOODSTOCK

Université 1

Afin de pouvoir améliorer les rapports entre les gens, on pourrait créer des centres d'intérêt qui pourraient les amener à briser le complexe d'approcher les autres.



CHRISTELLE NGUEPEKO MEDIENWO

Université 1

Voir les gens éloignés les uns des autres m'amène à penser que je dois fuir les autres et notamment me ranger aussi dans mon cercle d'amis au lieu de chercher à aller vers des personnes d'autres cultures. On pourrait créer plus d'activités interculturelles afin de permettre aux gens de se connaitre.



JONATHAN JUBIKILA

Université 1

On est dans une Université où il y a un grand brassage culturel. On devrait voir des gens de divers pays se rassembler, échanger entre eux aux pauses dans le Centre étudiant, mais ce n'est pas le cas. L'Université est un passage important dans la vie pour nous les étudiants et c'est un endroit pour croiser des amis partenaires pour le futur.

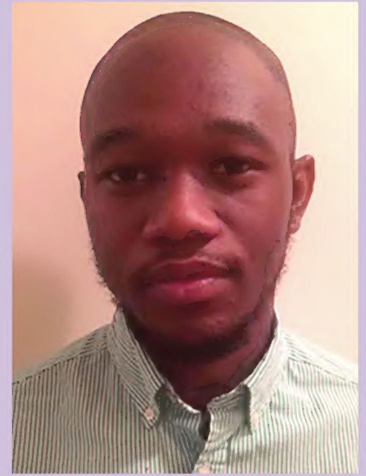


KEREN FIBE

Baccalauréat en arts

D'une part, c'est bien parce que cela facilite la communication pour s'intégrer dans un environnement qui est nouveau.

D'autre part, cela pourrait sembler négatif parce que ça t'empêche d'être ouvert à apprendre sur d'autres communautés, et au contraire, te pousse à rester renfermé dans la tienne.



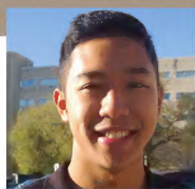
ANGE-KEVIN NANGOH

École technique et professionnelle

S'éloigner entraine à alimenter les stéréotypes que l'on a sur les gens. Aller vraiment apprendre des autres pourrait supprimer cette mauvaise perception des autres.

Université

Nouveaux visages



Jason CEGAYLE

aemedias@monusb.ca

***Le Réveil* a rencontré deux nouvelles professeures de l'Université de Saint-Boniface, Phi-Vân Nguyen, professeure d'histoire, et Rhéa Rocque, professeure de psychologie, pour mettre en lumière leurs vécus et leur expertise.**





photo : Jason Cegayle

Professeure d'histoire Phi-Vân Nguyen (gauche) et professeure de psychologie Rhéa Rocque (droite).

Originaire de la Genève, Phi-Vân Nguyen est diplômée de l'Université de Québec à Montréal avec un doctorat en histoire en 2015. Elle enseigne notamment les cours *Introduction à la civilisation occidentale* et *L'Asie et le monde*.

Quel est votre plat préféré?

J'adore manger en général! Étant donné que j'ai des origines à la fois vietnamiennes, suisses et canadiennes, j'aime tout. Que ce soit des rouleaux de printemps vietnamiens, ou une soupe chinoise ou de la raclette suisse, je n'ai pas vraiment un plat favori. Je suis assez facile à ce niveau-là!

Quel est votre domaine d'expertise dans l'histoire?

Au niveau géographique, je me spécialise sur l'Asie, le continent asiatique, mais surtout l'Asie du Sud-Est et le Vietnam. En ce qui concerne mes thèmes de prédilection, je me spécialise surtout dans l'histoire des guerres, les conflits armés et l'histoire de la circulation des idées. En fait, ce que j'aime dans l'histoire des guerres, ce n'est pas seulement les histoires militaires, mais surtout, les changements sociaux et culturels qu'apportent les conflits armés et comment chaque conflit armé peut prendre des dimensions locales, régionales, nationales, mais aussi transnationales.

Comment avez-vous découvert votre passion pour l'histoire? Quel est votre parcours académique et professionnel?

Je suis tombée dans l'histoire en peu par hasard. Lorsque j'étais à l'université, je ne savais pas que je voulais devenir historienne. J'ai commencé des études en relations internationales parce que c'était multidisciplinaire. Dans ce domaine d'études, il y avait l'histoire des relations internationales qui me plaisait beaucoup, mais il y avait aussi le droit international, la macroéconomie et aussi les sciences politiques. Lorsque j'ai terminé mon baccalauréat, je voulais me spécialiser dans l'histoire de l'Asie. En Suisse, il n'y avait pas de cours qui se spécialisaient en l'Asie. C'est la raison pour laquelle je suis partie à la School of Oriental and African Studies à Londres qui a été créée au début du 20e siècle par la Reine pour découvrir les cultures de l'Afrique et de l'Orient. J'ai fait une maitrise multidisciplinaire avec des cours en histoire, en anthropologie et en sciences politiques. Ensuite, j'ai travaillé sur plusieurs projets de recherche au Vietnam et au Cambodge. Plus je faisais de la recherche, plus c'était clair que je n'étais pas faite pour l'anthropologie parce que ce domaine vous demande d'être sur le terrain 24 heures sur 24 et de se mêler à la population pour vraiment s'immerger dans leur cadre culturel. C'est là où je me suis souvenue que c'était bon et pratique de travailler avec des archives.



Née à Saint-Boniface, Rhéa Rocque est diplômée de l'Université de Saint-Boniface et de l'Université du Manitoba. Elle est présentement en sa dernière année de rédaction en psychologie dans le programme de doctorat à l'Université Laval. Elle enseigne notamment les cours *Psychologie sociale* et *Psychologie de la santé*.

Quel est votre plat préféré?

Le tartare au saumon! Au Manitoba, on n'a pas beaucoup d'accès aux fruits de mer frais, puis j'ai découvert le vrai plaisir de faire mon propre tartare frais lorsque j'étais au Québec.

Quel est le domaine de la psychologie que vous aimez le plus?

J'adore la psychologie de la santé, surtout l'aspect interculturel. Souvent dans mes travaux, je vais croiser la psychologie interculturelle et la psychologie de la santé.

Comment avez-vous découvert votre passion pour l'histoire? Quel est votre parcours académique et professionnel?

C'est une question que je me suis beaucoup posée! La réponse est si banale : parce que c'est le reflet des autres. Depuis ma jeunesse, je me pose beaucoup de questions. Un ami m'a dit d'étudier la psychologie, car je suis trop curieuse. J'ai écouté son conseil, j'ai suivi un cours en psychologie puis j'ai su que c'était vraiment le domaine pour moi!

J'ai fait une première année générale à l'USB, puis je suis allée continuer mon baccalauréat en Allemagne. Je suis revenue à l'USB pour la troisième année et, pour la quatrième, je suis allée à l'Université du Manitoba pour faire le programme *Honours*. Ensuite, je voulais vraiment faire un doctorat en français au Québec. J'ai fait un programme maitrise-doctorat et je suis entrée dans le programme de doctorat.

Selon vous, pourquoi est-il important pour les étudiants et étudiantes d'apprendre la psychologie?

Quand je faisais mon baccalauréat à l'USB, j'ai suivi un cours qui s'appelait *Le cerveau et la cognition*. Si on comprend comment notre cerveau fonctionne, on peut mieux comprendre comment bien étudier. De façon générale, la psychologie vous permet vraiment de comprendre la motivation et les comportements des autres. C'est plus difficile de vouloir être fâché contre une personne quand on comprend d'où elle vient, parce que tout le monde vit des expériences différentes et ce sont ces expériences qui expliquent en quelque sorte les comportements. Donc, il est plus facile de se mettre dans la position de l'autre et d'être empathique quand on a étudié la psychologie.